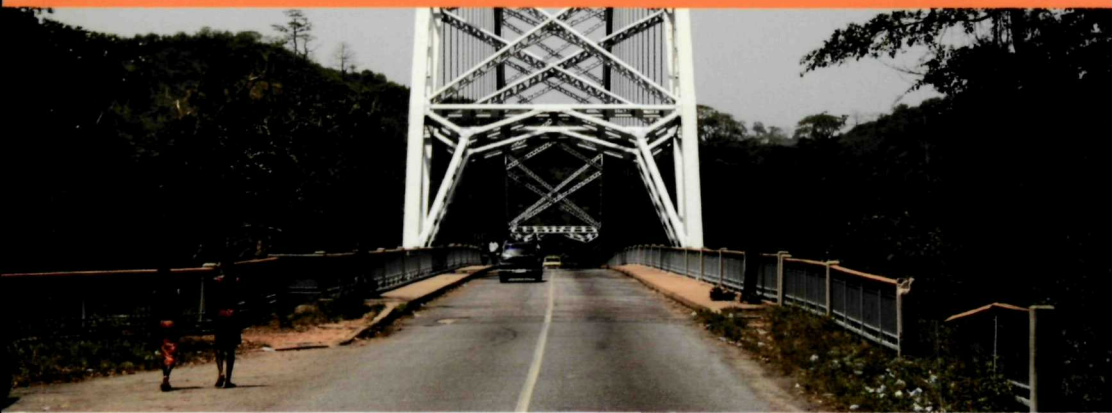


Financement de la Dette Envers les Donateurs et des Fonds Propres pour les Infrastructures

Guide de l'Utilisateur **AFRIQUE**



The Infrastructure Consortium for Africa
Le Consortium pour les infrastructures en Afrique



PUBLIC-PRIVATE INFRASTRUCTURE ADVISORY FACILITY

Commanditaires du guide

Cette étude a été commanditée par le Consortium pour les infrastructures en Afrique (ICA) et financée par une subvention du PPIAF (Private-Public Infrastructure Advisory Facility) (Agence de Conseil pour les Infrastructures Public-Privé), organisme d'assistance technique constitué de plusieurs donateurs ayant vocation à aider les pays en développement à améliorer la qualité de leurs infrastructures par le biais de l'implication du secteur privé (www.ppiaf.org).

Date

Cette étude a été réalisée en septembre, octobre et novembre 2006 et s'appuie exclusivement sur les données et produits des institutions financières internationales concernées, disponibles à la date de leur compilation. Cette étude reprendra, dans ses versions futures, toutes informations supplémentaires ou modifications.

Auteurs

Ce guide a été élaboré par le Secrétariat de l'ICA avec l'aide de Cambridge Economic Policy Associates (CEPA), cabinet de conseil en stratégie économique et financière basé à Londres (www.cepa.co.uk).

Suggestions et commentaires

Les auteurs encouragent vivement les commentaires, suggestions et mises à jour à propos des informations contenues dans ce guide. Pour tout commentaire sur le contenu de cette édition ou pour toute proposition d'ajout, veuillez contacter le Secrétariat de l'ICA dont les coordonnées sont mentionnées dans la section Contacts, à la fin de ce guide.

Avertissement

Bien que toutes les précautions aient été prises pour garantir l'exactitude des informations fournies par les institutions financières internationales dans ce guide, le CEPA ne fait aucune déclaration, ne donne aucune garantie et ne prend aucun engagement relativement à l'exactitude ou à la validité de ces informations. Le CEPA et ses employés ou associés n'assument aucune responsabilité ni obligation au titre du crédit accordé par des tiers aux informations contenues dans ce rapport.

Les constatations, interprétations et conclusions exprimées dans cette publication ne doivent, en aucune façon, être attribuées au PPIAF ou à la Banque Mondiale, à ses organisations affiliées, aux administrateurs de son Conseil ou aux pays qu'ils représentent. Ni le PPIAF ni la Banque Mondiale ne garantissent l'exactitude des données figurant dans cette publication et aucun d'entre eux n'assume de responsabilité au titre des conséquences de leur utilisation.

Contenu

- Introduction
- Aperçu des modalités d'utilisation de ce guide : Étapes 1 à 6
- Étape 1 – Différents types d'Institution financière internationale (IFI)
- Étape 2 – Quels sont les types de produits financiers disponibles ?
- Étape 3 – Bref aperçu des produits offerts par les institutions financières internationales
- Étape 4 – Explication des fiches récapitulatives de l'étape 5
- Étape 5 – Pour en savoir davantage sur l'institution financière internationale qui peut vous aider
- Étape 6 – Contacts

Introduction

Objectif

L'objectif de ce guide est d'aider les commanditaires des projets dans le financement des projets d'infrastructure en Afrique. Il a vocation à fournir aux commanditaires des projets des informations détaillées sur les types de produits financiers disponibles pour financer leurs projets, sur ceux qui offrent ainsi que sur les modalités et conditions qui les accompagnent.

Motivations

De nombreux utilisateurs potentiels des financements du développement ne savent pas quelle institution financière internationale (IFI) ils peuvent approcher et ne connaissent pas les différents types de produits financiers disponibles et les modalités et conditions qui les accompagnent. Alors que le principal objectif de ce document est de faciliter la compréhension des modalités et conditions générales et des critères d'éligibilité nécessaires pour demander un financement, le second

objectif est de faciliter la compréhension des différences entre les IFI et de montrer comment cela affecte les types de financement qu'elles offrent.

Portée de ce guide

Ce guide n'aborde que les instruments de la dette et des fonds propres qui apportent une aide dans les projets d'infrastructure en Afrique. Les produits de minimisation des risques, comme les garanties partielles ou politiques des crédits, ainsi que les produits destinés au financement de la préparation des projets sont exclus du cadre de ce document. Les secteurs des infrastructures pris en compte sont l'énergie, l'eau et l'assainissement, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les transports. Ce guide n'est pas exhaustif et les informations fournies sur chaque produit sont délibérément brèves et visent à encourager, sans les remplacer, les discussions directes entre les commanditaires de projets et les financeurs concernés.

Aperçu des modalités d'utilisation de ce guide: Étapes 1 à 6

Les six étapes qui structurent ce guide sont brièvement décrites ci-dessous.

ÉTAPE 1

Différents types d'Institution financière internationale (IFI)

Cette phase donne un éclairage sur la gamme d'IFI, les différences qui les distinguent et les raisons de leur impact sur les produits qu'elles offrent.

ÉTAPE 2

Quels sont les types de produits financiers disponibles?

Cette phase permet de trouver des informations sur les types de produits financiers offerts par les IFI pour financer les infrastructures.

ÉTAPE 3

Bref aperçu des produits offerts par les institutions financières internationales

Un tableau général répertorie les IFI figurant dans ce guide, les types de produits qu'elles offrent et les bénéficiaires éligibles pour ces produits.

ÉTAPE 4

Explication des fiches récapitulatives de l'étape 5

Cette phase explique la terminologie utilisée dans chacune des fiches récapitulatives dans l'Étape 5.

ÉTAPE 5

Pour en savoir davantage sur l'institution financière internationale qui peut vous aider

Une fiche récapitulative résumée de chaque IFI fournit un aperçu des produits qu'elle offre, ainsi que des informations plus générales sur son portefeuille financier en cours.

ÉTAPE 6

Contacts

Pour contacter les personnes compétentes. Le nom et les coordonnées de chaque IFI.

Dans ce guide, les Institutions financières internationales (IFI) englobent :

- les agences de développement ;
- les banques de développement multilatérales ;
- les banques de développement bilatérales ;
- les institutions financières de développement ;
- les fonds d'investissement ou d'autres structures spécialisées.

Comme ces institutions ont été mises en place avec des objectifs différents et sont financées et structurées de différentes manières, le type et le coût de leurs produits financiers et les bénéficiaires éligibles de leurs produits peuvent différer sensiblement.

1.1. Agences de développement

Les agences de développement opèrent dans le cadre des lignes directrices d'une stratégie élaborée par les gouvernements nationaux, en règle générale, dans les limites du budget gouvernemental adopté. Les ressources sont généralement réparties entre (i) le financement direct des projets et programmes, (ii) les contributions des Banques de développement multilatérales, comme les contributions régulièrement versées à l'Association Internationale de Développement (ADI) et le Fonds Africain de Développement (FAD) (respectivement les structures de prêt « soft » de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement) ou (iii) directement versées aux États hôtes sous forme de crédits de développement ou d'aides comme l'aide au budget.

Le BMZ (Ministère Fédéral de la Coopération Économique et du Développement, Allemagne), le Ministère du Développement International (Royaume-Uni), l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) comptent parmi ces agences.

Les agences de développement bilatérales, qui sont distinctes des banques de développement bilatérales, ne sont pas de grands bailleurs directs de fonds propres et de financements de la dette pour les infrastructures. Ce guide apporte des informations sur :

- la DGCS, Direction Générale de la Coopération au Développement (Italie) ;
- la JICA, Agence Japonaise de Coopération Internationale.

1.2. Banques de développement bilatérales

Certains pays, plutôt que de s'appuyer exclusivement sur leurs agences de développement, ont créé des institutions financières autonomes qui sont les banques de développement bilatérales. La majeure partie de leur activité est généralement liée au secteur public.

Ce guide apporte des informations sur les institutions suivantes :

- la JBIC, Banque Japonaise pour la Coopération Internationale ;
- la KfW, Banque Allemande de Développement ;
- l'AFD, Agence Française de Développement.

1.3. Banques de développement multilatérales (MDB)

Les MDB ont été créées pour apporter un capital de financement à long terme aux emprunteurs publics. Généralement, en tant que prêteurs aux États, leur structure financière est basée sur la nécessité de faire face aux risques souverains (politiques) de défaillance plutôt qu'aux défaillances des sociétés ou des projets.

Le capital souscrit (c'est-à-dire les fonds propres) des MDB est apporté par les États membres qui les détiennent. La valeur totale des prêts en cours ne peut généralement pas être supérieure à leur capital souscrit (plus les réserves), afin que, même dans le cas extrême d'une défaillance de tous les emprunteurs, sans possibilité de récupération du capital, le total de la perte soit absorbé par les actionnaires et que les créanciers n'en soient pas affectés.

Les MDB ont recours au marché international de capitaux pour emprunter des capitaux parce que leur capital versé ne représente généralement qu'une faible proportion du total de leur capital souscrit ; ils peuvent le faire dans des conditions favorables en raison de l'excellente situation financière de leurs actionnaires.

En tant que prêteurs aux États, les MDB ne prennent généralement pas de grands risques commerciaux dans leurs activités de prêt, mais ils ont mis en place des passerelles avec le « secteur privé » pour l'investissement ou le prêt dans le secteur privé. Les risques commerciaux auxquels ils sont confrontés sont reflétés dans l'évaluation du prix du marché en intégrant le risque et ils sont garantis par une plus grande proportion de capital versé.

C'est pourquoi les produits de la plupart des MDB sont essentiellement des prêts au secteur public, des prêts de développement et des produits de financement des fonds propres et de la dette, au prix du marché.

Ce guide apporte des informations sur les produits offerts par les MDB suivants :

- BIRD et ADI : Banque Mondiale ;
- BAD et FAD : Banque Africaine de Développement ;
- BEI : Banque Européenne d'Investissement.

1.4. Institutions financières du développement (IFD)

Les IFD sont des institutions financières spécialisées, créées pour apporter des financements au secteur privé des pays en développement. Les États européens ont, pour la plupart, créé des IFD ; il existe une Association DES Institutions Européennes de Financement du Développement (IEFD). Généralement, ce sont des organismes d'État, spécialisés dans le prêt au secteur privé, qui sont détenus directement par l'agence nationale de développement ou par la banque nationale de développement (lorsqu'il en existe une). Elles offrent, aux conditions du marché, surtout des financements de la dette senior à long terme et leurs produits sont généralement liés, c'est-à-dire qu'un avantage doit être apporté au pays qui accorde le prêt, en relation avec une transaction particulière. Alors que certains pays exigent encore ces conditions, il existe maintenant une différenciation importante entre les types d'IFD et leurs modalités de fonctionnement.

La création de l'IFD multilatérale, la Société Financière Internationale (l'IFC), dans les années 1950, a permis l'offre de financements non liés, aux conditions du marché, aux entités privées opérant dans les pays en développement. À la différence de la Banque Mondiale (BIRD), une bonne partie du capital souscrit de l'IFC est versée, reflétant ainsi la nature des risques commerciaux auxquels elle est confrontée ; de plus, elle est autorisée à engager son capital et ses réserves.

Dans le temps, les IFD ont cherché, en majorité, à mobiliser d'autres financements commerciaux, dans le cadre de leur propre structure. Par exemple, la FMO n'est détenue qu'à 49 % par des actionnaires non étatiques, le reste de ses fonds propres étant détenu par d'autres institutions du secteur privé et, sinon, grâce à la mise à disposition de produits de financement des fonds propres et des dettes de second rang, au niveau des projets. Comme expliqué dans le chapitre suivant, plus le montant des fonds propres et de la dette subordonnée est important dans la structure d'un projet, plus la capacité d'engager ou d'optimiser les crédits senior à long terme du secteur privé est grande.

À l'autre extrémité, la Commonwealth Development Corporation (CDC) du Royaume-Uni a été restructurée sur la base de lignes plus commerciales, telle une série de fonds géographiques de souscriptions privées et un bailleur global (fonds) de fonds propres privés qui sont conformes à ses critères de

développement. Globeleq, le spécialiste de l'énergie a été créé sous forme de joint venture avec un spécialiste du secteur privé.

Cela a éloigné la CDC du modèle traditionnel de l'IFD. Les risques des projets, commerciaux et autres, auxquels sont confrontés les IFD sont répercutés dans les taux d'intérêt qu'elles appliquent à chaque prêt ou dans le rendement qu'elles attendent d'un investissement en actions. Alors qu'elles opèrent de la même façon que les banques commerciales, leur stratégie est d'avoir moins d'aversion au risque, parce qu'elles offrent des financements de durée plus longue et qu'elles ont la volonté de prêter ou d'investir sans l'assurance du risque politique (ARP) exigée par les banques commerciales.

Ce guide apporte des informations sur les produits offerts par les IFD suivantes :

- Actis
- DEG, Société Allemande d'Investissements et de Développement
- Globeleq
- IFC, Société Financière Internationale
- FMO, Société Néerlandaise pour le Financement du Développement
- PROPARCO, Société de Promotion et de Participation pour la Coopération économique

Les banques régionales créées à des fins de développement peuvent également être groupées dans la catégorie des IFD, mais elles appartiennent généralement aux membres emprunteurs et non aux donateurs. La Banque de développement de l'Afrique de l'Est (EADB) est incluse dans ce guide.

1.5. Autres institutions

En plus de ce qui précède, d'autres institutions ont été créées par des donateurs seuls ou en partenariat avec le secteur privé, avec pour objectif de traiter les déficits identifiés dans les produits ou dans l'ensemble des opérations affichées par les IFI décrites ci-dessus.

Celles qui sont répertoriées dans ce guide sont :

- Facilité d'Investissement de Cotonou
- EAIF, Fonds de Développement des Infrastructures de l'Afrique Émergente
- GPOBA, Partenariat Mondial pour l'Aide Basée sur les Résultats
- IFC Fonds Municipal
- KFAED, le Fonds Koweïtien pour le Développement Économique Arabe

ÉTAPE 2 : QUELS SONT LES TYPES DE PRODUITS FINANCIERS DISPONIBLES ?

L'aperçu des produits financiers commence par une analyse des fonds propres avant d'envisager les prêts du secteur privé, les prêts du secteur public, les crédits de développement et les subventions d'investissement et d'exploitation. Les produits mezzanine sont traités dans les sections sur les fonds propres et des prêts du secteur privé, selon le cas.

2.1. Fonds propres

L'investissement en actions implique l'acquisition d'actions ordinaires d'une société. En devenant actionnaire, l'IFI risque en fait son propre capital (sauf si elle gère des fonds pour le compte d'une autre entité) et recherche un retour financier sur investissement correspondant aux risques auxquels elle est confrontée. Le rendement du capital-actions comprend les recettes ou les produits générés par la cession de l'investissement. Le conseil d'administration de la société fixe, chaque année, la politique de distribution des dividendes de la société, en se basant sur ses performances actuelles et ses perspectives futures. En acquérant la propriété d'actions ordinaires, l'investisseur IFI acquiert un certain nombre de droits additionnels. Les actionnaires qui détiennent des actions ordinaires sont généralement habilités à voter aux assemblées d'actionnaires. D'autres droits sont généralement négociés par l'investisseur. Par exemple, l'investisseur peut acquérir des droits pour exprimer son approbation ou son veto sur les activités de la société, comme la collecte de financements, les transferts d'actions, les nominations clés ou l'établissement du budget. Certains investisseurs exigent la représentation au conseil d'administration tandis que d'autres préfèrent contrôler les performances de la société sans être directement impliqués dans la gestion de l'entreprise.

La majorité des investisseurs IFI limitent leur participation à un certain pourcentage du capital-actions total de chaque société. L'investissement en actions d'une IFI donnée ne représente généralement pas la participation la plus importante d'une société du projet.

Financement mezzanine

Certains investisseurs IFI sont prêts à réaliser des financements mezzanine qui sont ainsi appelés parce que les produits impliqués affichent un mélange de caractéristiques spécifiques de la dette et des fonds propres. Les investisseurs et les prêteurs offrent habituellement les produits mezzanine en complément de leur gamme principale de produits de fonds propres et crédits senior (dette). Toutefois, les produits mezzanine peuvent également être offerts en tant que produits autonomes, en particulier lorsqu'une IFI tente d'encourager les prêts du secteur privé.

Pour simplifier, ce guide distingue les produits comprenant plus de caractéristiques de fonds propres (les produits de quasi fonds propres) et les produits comprenant plus de caractéristiques de dette (la dette subordonnée).

Les produits de quasi fonds propres : l'action privilégiée est le produit type. Cette action a, en règle générale, contrairement à une action ordinaire, un droit préférentiel sur les bénéfices et les actifs. Par exemple, l'obligation de versement de dividendes à des actions privilégiées doit être satisfaite avant le versement d'un dividende aux actions ordinaires. Parfois, les actions privilégiées bénéficient du droit de recevoir un dividende fixe sur une base annuelle. En général, les actions privilégiées ont aussi, par rapport aux actions ordinaires, un droit préférentiel de récupération des actifs en cas de liquidation de la société.

Comme les actions privilégiées bénéficient d'un droit préférentiel sur les bénéfices et les actifs, cette moindre exposition au risque est reflétée dans le rendement qui est inférieur à celui des actions ordinaires et dans la limitation de leur droit de vote. Par exemple, certaines formes d'actions privilégiées

bénéficient de droits de vote spéciaux destinés exclusivement à approuver certains événements exceptionnels (comme l'émission d'actions nouvelles), alors que d'autres formes d'actions privilégiées ne bénéficient de droits de vote que si les dividendes sont versés en retard. Le principal intérêt des produits de quasi-fonds propres réside dans le fait qu'ils permettent aux investisseurs prudents de réduire leur exposition au risque sur une société donnée ou sur un investissement de projet.

2.2. Prêts du secteur privé

Les prêts du secteur privé sont définis comme des produits offerts par des IFI, aux conditions du marché, à des emprunteurs qui opèrent généralement sur une base exclusivement commerciale (habituellement, mais non exclusivement, parce qu'ils sont détenus par des intérêts privés). En tant que tels, la structure du prix du produit reflète les risques politiques, commerciaux et financiers sous-jacents inhérents au projet. La durée et le calendrier des remboursements dépendent de l'évaluation du risque global du projet.

Dans le secteur des infrastructures, les prêts du secteur privé sont généralement offerts sans recours ou avec un recours limité, ce qui signifie qu'il n'y a aucun recours à l'encontre du commanditaire du projet en cas de défaut de remboursement du prêt (même si d'autres types de garanties peuvent être exigés). Les prêteurs factureront à l'emprunteur des commissions qui incluent une commission d'engagement (correspondant en règle générale à un pourcentage de la partie non versée du montant total de l'engagement) plus, éventuellement, des frais d'évaluation et des frais d'ouverture de dossier.

Le taux d'intérêt du marché appliqué sera soit fixe soit variable et sera composé d'un taux de base (comme l'EURIBOR ou le LIBOR à 6 mois) plus une marge ou un spread (qui reflète le risque de crédit).

Les prêts du secteur privé sont généralement versés en devise, comme l'euro ou le dollar des États-Unis. Les prêts ne sont pas habituellement offerts en monnaies locales parce que les IFI peuvent difficilement se couvrir contre le risque de change de ces monnaies sur le marché. Les IFI peuvent, cependant, garantir un prêt ou l'émission d'une garantie en monnaie locale, afin de ne pas avoir à détenir des fonds en monnaie locale.

Ces prêts seront généralement offerts par les IFD, via les passerelles avec le secteur privé des banques de développement ou par l'intermédiaire d'institutions spécialisées dans le soutien des activités du secteur privé. Lorsque ces produits sont offerts par des Banques de développement bilatérales, ils peuvent être liés par une obligation d'approvisionnement dans le pays créancier. Ce type de prêt est connu sous le nom de prêt « lié », alors que les prêts « non liés » ne sont assortis d'aucune obligation d'approvisionnement.

Les prêts du secteur privé peuvent être offerts en tant que prêt senior ou prêt subordonné. Les crédits senior sont ainsi appelés parce qu'ils priment sur les prêts participatifs ou les autres prêts (généralement des prêts subordonnés) en termes d'accès à la trésorerie des projets (ou aux actifs en cas d'insolvabilité ou de liquidation). Les prêts subordonnés sont souvent utilisés par les mêmes institutions pour attirer les prêts senior du secteur privé.

Dettes subordonnées : ce terme financier est utilisé pour désigner une dette qui bénéficie d'une priorité inférieure à celle d'une dette senior. Elle est plus exposée au risque que la dette senior, mais elle porte habituellement un taux d'intérêt plus élevé afin de compenser le risque additionnel. Elle peut également afficher d'autres caractéristiques « en sus ». Par exemple, les prêts convertibles qui portent un taux d'intérêt fixe qui peut être converti, par la suite, en actions ordinaires.

2.3. Prêts au secteur public

Les prêts au secteur public sont en règle générale offerts par les Banques de développement dont c'est l'activité principale. Ils sont accordés directement aux États, même si, dans certains cas, ils peuvent être consentis directement à des collectivités locales (telles les municipalités ou les sociétés publiques). Dans de tels cas, ils peuvent être garantis par l'État de l'emprunteur.

L'implication d'un État en tant qu'emprunteur ou garant est telle que ces prêts sont appréciés différem-

ment des prêts du secteur privé. Dans le cas d'un état emprunteur ou garant, celui-ci peut servir le prêt hors taxes et autres prélèvements, ce qui est important (bien que les prêteurs puissent toujours évaluer le projet sous-jacent du point de vue de la durabilité économique et sociale).

Le financement des prêts au secteur public s'appuie sur le capital propre de la banque de développement. C'est pourquoi la structure du prix reflète le rendement du prêteur plus une marge au titre du risque pays ou politique. Comme un pays doit être crédité d'un certain niveau de notation pour qu'une Banque de développement accepte de lui consentir un prêt, de nombreux pays d'Afrique ne sont pas éligibles à de tels prêts et ont recours à des prêts de développement (qui sont offerts par l'ADI ou le FAD). Les prêts au secteur public peuvent être liés ou non liés.

2.4. Crédits de développement

Dans ce guide, les crédits de développement sont des prêts assortis de conditions très libérales, comme ceux proposés par l'ADI ou le FAD. Les donateurs bilatéraux peuvent aussi les proposer, mais ils ne le font pas souvent.

Les crédits de développement sont, en général, proposés aux États même lorsqu'ils sont accordés pour des projets spécifiques.

L'évaluation du projet porte souvent sur l'ensemble des répercussions économiques et sociales du projet d'infrastructure par opposition à l'analyse de la solvabilité seule.

Comparés aux prêts du secteur public, les crédits de développement sont, en général, caractérisés par :

- Une durée de prêt plus longue : l'échéance du prêt est donc plus éloignée (jusqu'à 40 années).
- Une période de grâce étendue : la période de temps au cours de laquelle le remboursement du principal du prêt n'est pas exigé (pouvant atteindre en général huit années).
- Un taux d'intérêt plus faible et dans certains cas, aucun intérêt n'est appliqué.
- Peu ou pas de frais facturés.

Les crédits de développement peuvent également être « liés » ou « non liés ».

2.5. Subventions d'investissement et subventions d'exploitation

Les subventions sont des aides versées sans condition de remboursement. Les donateurs octroient des subventions pour soutenir les différentes activités en matière de développement, y compris celles associées à la mise à disposition d'infrastructures. Dans le cas de projets d'infrastructures, il est possible de distinguer (i) les subventions octroyées pour financer la phase de préparation des projets, (ii) des subventions d'investissement et d'exploitation visant à financer l'acquisition de biens d'équipement et la prestation de services d'infrastructure. Ce document n'aborde que les subventions d'investissement et d'exploitation.

Les subventions d'investissement et d'exploitation sont octroyées principalement par les agences de développement. Bien que, par définition, aucun remboursement ne soit exigé pour les subventions, le montant mis à disposition est normalement inférieur au montant du remboursement d'un crédit de développement.

L'octroi d'une subvention signifie que l'aide est plus formelle que lorsqu'elle est intégrée dans un crédit de développement. Que l'objectif de la subvention soit la réduction des dépenses d'investissement ou d'exploitation, ses effets ont, en général, vocation à réduire le niveau de prix que les utilisateurs doivent payer pour des services d'infrastructure.

Les subventions peuvent aussi être « liées » ou « non liées ».

ÉTAPE 3: BRÈVE PRÉSENTATION DES PRODUITS OFFERTS PAR LES IFI

Le tableau ci-dessous présente les produits disponibles et les institutions qui les proposent.

Dans ce tableau :

- « **Privé** » englobe les sociétés privées et les partenariats secteur public-secteur privé (PPP) qui sont gérés comme une entreprise privée. Les produits financiers offerts à ces entités représentent principalement des investissements en actions et des prêts.
- « **Public** » englobe les États, les administrations locales, les organismes d'État et les PPP qui ne sont pas gérés comme une entreprise privée. Les produits financiers offerts à ce groupe représentent principalement des prêts, des crédits de développement et des subventions.

TYPE D'INSTITUTION
CLIENT CIBLE
PRIVÉ
PUBLIC

	Actions	Prêt	Subvention	Actions	Loan	Crédit de développement	Subvention
<i>Agences de développement bilatérales</i>							
DGCS						X	X
JICA							X
<i>Banques de développement multilatérales</i>							
BIRD, ADI					X	X	X
BAD, FAD	X	X	X	X	X	X	X
BEI	X	X		X	X		
<i>Banques de développement bilatérales</i>							
JBIC		X			X		
AFD					X	X	X
KfW			X		X	X	X
<i>Institutions financières du développement</i>							
Actis	X						
DEG	X	X					
FMO	X	X					
Globeleq	X	X					
IFC	X	X					
Proparco	X	X					
Banque de développement de l'Afrique de l'Est	X	X					
<i>Autres institutions</i>							
EAIF		X					
IFC FONDS MUNICIPAL				X	X		
GPOBA			X				X
KFAED					X		
Facilité d'Investissement de Cotonou	X	X		X	X		
La Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique		X			X		

ÉTAPE 4: COMPRENDRE LES FICHES RÉCAPITULATIVES DE L'ÉTAPE 5

Cette section précise la terminologie employée dans chaque fiche récapitulative de l'étape 5. La fiche récapitulative présente l'offre de produit de chaque IFI ainsi que des informations générales sur son portefeuille financier en cours.

La description de chaque produit est basée sur :

- les critères d'éligibilité
- les modalités et conditions

ÉLIGIBILITÉ

Cette section décrit brièvement, pour chaque projet ou société qui demande un financement, les caractéristiques essentielles (ou privilégiées) pour qu'une IFI particulière investisse ou consente un prêt.

TYPE DE CLIENT

Certaines IFI n'acceptent de financer que les initiatives privées et d'autres, des projets d'infrastructure uniquement publics. Les principales catégories de clients sont décrites ci-dessous.

- **État** : tout État d'Afrique.
- **Administrations locales** : toute administration locale ou municipalité.
- **Entreprises publiques** : toute société détenue ou contrôlée, en totalité ou en partie, par l'État (par exemple, les entreprises parapubliques).
- **Entités privées** : toute société opérant dans un secteur d'infrastructure dont le capital est détenu par des intérêts privés.
- **Partenariat secteur public - secteur privé (tout type)** : un PPP est un partenariat entre le secteur public et le secteur privé dans le but de livrer un projet ou de fournir des services qui sont normalement offerts par le secteur public. Certaines IFI exigent que les structures spécifiques (SPV) créées pour livrer le projet ou les services soient entièrement gérées ou contrôlées par des intérêts privés.
- **Partenariat secteur public - secteur privé (géré par des intérêts privés)** : le SPV appartient à des intérêts publics et privés, mais la société est entièrement gérée comme une entité privée, sans aucune intervention de l'État.

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

Les critères pays peuvent s'appliquer. Par exemple, une distinction est souvent faite entre les pays de l'Afrique du Nord et de l'Afrique subsaharienne. Au sein de ces deux importantes catégories, les critères de revenu peuvent aussi s'appliquer :

- **Pays à faible revenu** : PIB par habitant inférieur à 500 dollars des États-Unis en 2005.
- **Pays à revenu faible ou intermédiaire** : PIB par habitant compris entre 500 et 2 000 dollars des États-Unis en 2005.
- **Pays à revenu intermédiaire** : PIB par habitant supérieur à 2 000 dollars des États-Unis en 2005.

Les autres critères pays comprennent, par exemple, les pays islamiques qui peuvent en bénéficier. Et certains pays peuvent être exclus en raison de la politique d'une IFI spécifique.

SECTEUR

Les sous-secteurs d'infrastructure suivants ont été identifiés :

- **Électricité** : production, transport et distribution.
- **Pétrole et gaz** : en amont et en aval.

- **Technologie de l'information et des communications** : téléphonie mobile, télécommunications (ligne fixe), technologie de l'information (Internet).
- **Transports** : routes, voies ferrées, aéroports et ports.
- **Eau et assainissement** : approvisionnement ou traitement en volume, distribution.

TAILLE DU PROJET

La taille du projet est fonction du capital investi total requis pour développer l'infrastructure, indépendamment des moyens de financement du capital investi.

RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL

L'IFI vise, en général, le rendement du capital. Le rendement escompté du capital pour chaque investissement est estimé selon les flux de trésorerie attendus du projet et les risques associés. En général, les différents secteurs génèrent des rendements différents, c'est pourquoi les IFI attribuent différentes tranches de rendement du capital aux différents secteurs. Les prêts privés consentis sans garantie souveraine sont disponibles auprès de la BAD, sous l'égide du programme d'Assistance renforcée au secteur privé en Afrique (EPSA).

AUTRE

En plus des critères d'éligibilité décrits ci-dessus, il est possible que d'autres s'appliquent. Dans ce guide, le critère le plus courant est l'exigence d'un lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure.

Modalités et conditions

Les modalités et conditions varient selon le type du produit financier. Cette section détaille les modalités et conditions qui s'appliquent aux :

- investissements en actions
- prêts publics ou privés et aux crédits de développement
- subventions

Investissement en actions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT

La taille de l'investissement est fonction du montant du financement qu'une IFI accepte d'engager dans une société ou dans un projet, en acquérant des actions ordinaires. Les montants minimum et maximum sont souvent exprimés dans la devise préférée du projet. Le pourcentage maximum montre la taille maximale de l'investissement possible, par rapport au coût total de chaque projet d'infrastructure.

ACTIONNARIAT

Le capital est la partie des fonds propres d'une société qu'une IFI qui investit obtient lors de l'acquisition/souscription des actions ordinaires. Les pourcentages minimum et maximum du capital correspondent à la partie des fonds propres d'une société que l'IFI accepte d'apporter en investissement.

Actionnariat minoritaire ne désigne que les conditions/préférences nécessaires à l'IFI pour détenir une participation minoritaire dans une société particulière. La participation minoritaire correspond à la détention de moins de 50 % des actions en circulation d'une société.

Ne pas être l'actionnaire le plus important signifie que souvent les IFI exigent/préfèrent ne pas être l'investisseur qui détient la proportion la plus importante du capital. Par exemple, un investisseur qui détient 20 % du capital (participation minoritaire) peut être l'actionnaire le plus important si l'actionnariat des 80 % qui restent, est très fragmenté.

DROITS

En acquérant la propriété des actions ordinaires, l'investisseur acquiert des droits sur la société. Les actionnaires qui détiennent des actions ordinaires sont généralement habilités à voter aux assemblées d'actionnaires et à recevoir des dividendes. D'autres droits sont généralement négociés par l'investisseur.

- **Les droits de vote** confèrent à l'investisseur le droit de voter aux assemblées d'actionnaires. Certaines actions (comme les actions privilégiées) ne confèrent généralement aucun droit de vote. En outre, l'investisseur peut acquérir des droits pour exprimer son approbation ou son veto sur les activités de la société, comme la collecte de financements, les transferts d'actions, les nominations clés ou l'établissement du budget.
- **La représentation au conseil d'administration (BoD)** désigne la condition ou la préférence de l'investisseur d'être représenté au conseil d'administration. Certains investisseurs exigent la représentation au conseil d'administration tandis que d'autres préfèrent contrôler les performances de la société sans être directement impliqués dans la gestion de l'entreprise.
- **Modification du contrôle et de l'actionnariat** : une transaction qui modifie l'actionnariat d'une société peut également modifier le contrôle de cette société. Les fusions et les consolidations, les cessions d'actions et d'actifs sont des transactions qui peuvent entraîner une modification du contrôle de la société. L'investisseur peut imposer certaines conditions de protection de son investissement contre la modification du contrôle de la société.

PÉRIODE DE DÉTENTION DES ACTIONS : ACTIONS ORDINAIRES UNIQUEMENT

La période de détention pendant laquelle l'IFI détient tout ou partie de son investissement dans la société. La durée de détention change en fonction du type d'actions (actions ordinaires ou actions privilégiées). La période prévue de détention des actions est la période pendant laquelle l'investisseur maintient son investissement dans les actions ordinaires d'une société.

STRATÉGIE DE SORTIE

La stratégie de sortie est le moyen par lequel l'investisseur IFI liquide sa participation dans la société. Il existe plusieurs possibilités de sortie, comme spécifié ci-dessous :

- **Vente privée** : l'investisseur vend ses actions de la société à un tiers selon un processus privé.
- **Offre publique de vente** : l'investisseur vend ses actions de la société en faisant appel à l'épargne publique.
- **Rachat des actions par la société** : rachat des actions de l'investisseur par la société.
- **Détention des actions jusqu'à leur rachat ou la liquidation** : l'investisseur conserve ses actions jusqu'à la fin de la période de concession de l'infrastructure.
- **Option de vente** : l'investisseur a le droit mais non l'obligation de revendre ses actions de la société à une certaine date et à un certain prix.

PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES

L'action privilégiée est la forme ordinaire des quasi fonds propres. Les actions n'ont généralement pas de droit de vote, mais elles bénéficient d'une priorité sur les actifs et les bénéfices (dividendes) par rapport aux actions ordinaires (droits de dividendes ou priorité sur la liquidation en cas de liquidation de la société).

- **Offre ponctuelle** : les produits de quasi fonds propres sont offerts en tant que produits ponctuels.
- **Offre complémentaire** : les produits de quasi fonds propres sont offerts avec des actions ordinaires.

Prêts privés

Prêts publics

Crédit de développement

ENGAGEMENT

L'engagement est le montant total des ressources que l'IFI met à disposition de l'emprunteur, sur la base des modalités et conditions convenues dans le contrat de prêt. Les montants minimum et maximum correspondent au montant des ressources que l'IFI accepte d'apporter dans une transaction, le pourcentage maximum de l'investissement étant exprimé par rapport au coût total de chaque projet d'infrastructure.

DEVISE

Les institutions peuvent prêter dans différentes devises.

- **Monnaie locale** : le prêt est versé dans la monnaie du pays dans lequel le projet est entrepris.
- **Devise** : le montant est versé dans une devise internationale majeure, généralement le dollar des États-Unis, l'euro ou d'autres devises négociables.

Caractéristiques du prêt

Les institutions financières peuvent offrir des prêts liés et des prêts non liés.

- **Prêt lié** : prêt consenti par une institution financière qui exige de l'emprunteur étranger qu'il dépense le produit dans le pays du prêteur.
- **Prêt non lié** : prêt consenti par une institution financière qui n'exige pas de l'emprunteur étranger qu'il dépense le produit dans le pays du prêteur.

DURÉE

(POUR LES PRÊTS EN DEVISES UNIQUEMENT)

Il s'agit de la durée du prêt. Celle-ci change selon la devise du prêt. Le délai de grâce est la période de temps au cours de laquelle le remboursement du principal du prêt n'est pas exigé. Les durées minimum et maximum sont le nombre d'années au cours desquelles un IFI préfère prêter et incluent le délai de grâce.

- **Délai de grâce** : le nombre d'années de délai de grâce que le prêteur accepte d'accorder à l'emprunteur.
- **Délai prévu** : période pendant laquelle l'IFI accepte généralement de prêter à chaque emprunteur.

REMBOURSEMENT

L'échéancier de remboursement précise les modalités et conditions que l'emprunteur doit respecter pour rembourser le prêt au prêteur. Il définit la structure du paiement du principal et des intérêts sur toute la période de prêt. Les différents types de remboursement du principal sont :

- **Constant** : remboursement périodique fixe.
- **In fine** : remboursement du montant total du prêt en une seule fois de l'ensemble à l'échéance.
- **Adapté** : remboursements variables selon la trésorerie prévisionnelle de la société.

Taux d'intérêt

Les prêteurs peuvent offrir des taux d'intérêt fixes et variables. Un taux d'intérêt fixe ne change pas pendant la durée du prêt, alors que les taux d'intérêt variables fluctuent selon les conditions du marché. Les deux types de taux comprennent le taux de base et la marge du prêteur.

- **Taux d'intérêt fixe** : le taux de base est fixe (par exemple le taux du LIBOR à 6 mois, en vigueur à la date de l'engagement), la marge du prêteur est fixe (2 à 3 % par exemple).
- **Taux d'intérêt variable** : le taux de base est variable (par exemple le taux du LIBOR à 6 mois), la marge du prêteur est fixe (2 à 3 % par exemple).

GARANTIE

Il se peut que les IFI demandent différents types de garantie avant de mettre à disposition les ressources financières.

- **Garantie souveraine** : l'État hôte du projet fournit une garantie de remboursement du prêt.

- **Recours au commanditaire** : le prêteur a la possibilité de se retourner vers le commanditaire en cas de défaut de paiement du principal et des intérêts.
- **Autres** : d'autres formes de garantie comme les garanties ou cautionnements des institutions financières.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les engagements financiers doivent être respectés pendant toute la durée du prêt. Par exemple, un projet peut avoir un ratio du service de la dette minimum et un ratio d'endettement maximum.

- **Ratio du service de la dette** : le ratio du service de la dette est la mesure du nombre de fois qu'une société peut effectuer ses paiements d'intérêts avec ses bénéfices, avant impôts et taxes. Plus ce ratio est faible, plus l'endettement de la société est élevé et plus le risque de défaillance est élevé.
- **Levier financier maximum** : définit la structure emprunts/capitaux propres de la société ou du projet. Plus ce ratio est élevé, plus le levier financier est élevé et plus la probabilité de défaillance est élevée.

DETTES SUBORDONNÉES :

- **Offre ponctuelle** : une dette subordonnée est offerte en tant qu'offre ponctuelle.
- **Offre complémentaire** : une dette subordonnée est offerte en sus de la dette senior.

FRAIS

Les prêteurs facturent à l'emprunteur des commissions, à la fois sur les prêts commerciaux et les prêts assortis de conditions très libérales. Certaines institutions financières ne facturent pas les commissions relatives aux crédits de développement.

- **Étendue des commissions d'engagement** : les commissions versées au prêteur, en contrepartie de son engagement juridique pour la mise à disposition des fonds qui n'ont pas encore été versés.
- **Autres frais** : tout autre frais devant être payé au prêteur au cours de la période du prêt. Les frais d'évaluation et les frais d'ouverture de dossier en sont des exemples.

Subventions

Peu d'institutions financières offrent des subventions pour financer des projets d'infrastructure.

ENGAGEMENT

L'engagement est le montant total des ressources financières que l'institution financière est disposée à transférer à une société donnée pour soutenir le développement d'infrastructures.

CARACTÉRISTIQUES DE LA SUBVENTION

Certaines caractéristiques peuvent être identifiées dans les produits offerts.

- **subvention liée / non liée**
- **Produit ponctuel** : les subventions peuvent être offertes en tant que produits ponctuels.
- **Offre complémentaire** : les subventions peuvent être offertes conjointement avec d'autres produits uniquement.
- **Contributions requises** : pour l'éligibilité à la subvention, l'institution financière peut exiger un apport de capital de la part de l'investisseur.

Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

- **Pourcentage du total du portefeuille investi dans le secteur de l'infrastructure** : la taille des investissements d'une IFI donnée dans le secteur de l'infrastructure exprimés en pourcentage de la totalité de ses investissements actuels. Sauf stipulation contraire, les données se réfèrent à l'ensemble du

portefeuille mondial.

- **Répartition des investissements dans l'infrastructure** : fournit la répartition, pour chaque investisseur, de la totalité de ses investissements dans le secteur de l'infrastructure, par sous-secteur et par zone géographique.

Formes de réponses

Une explication de la terminologie utilisée dans les fiches récapitulatives de l'étape 5 est fournie ci-dessous. Comme les réponses couvrent un large éventail de questions, les réponses sont nécessairement différentes.

REPONSE	EXPLICATION	EXEMPLES:
<input checked="" type="checkbox"/>	L'élément est inclus dans les critères d'éligibilité ou dans les modalités et conditions applicables du financement	Tous les pays d'Afrique : <input checked="" type="checkbox"/> Tout pays d'Afrique est éligible
<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	L'élément sélectionné est autorisé	Prêt non lié. <input checked="" type="checkbox"/> L'IFI offre des prêts non liés
<input checked="" type="checkbox"/> requis	Requis pour le financement	Vente privée : <input checked="" type="checkbox"/> autorisée. Une vente privée est une stratégie de sortie autorisée.
<input checked="" type="checkbox"/> privilegié	Privilegié par l'IFI	Vente privée : <input checked="" type="checkbox"/> Requise. Une vente privée est une stratégie de sortie requise.
<input type="checkbox"/> Pas défini	Il n'existe aucune préférence de l'IFI ou aucune règle générale	Vente privée : <input checked="" type="checkbox"/> privilégiée. Une vente privée est la forme de stratégie de sortie privilégiée.
<input type="checkbox"/>	Élément non sélectionné	Délai prévu : pas défini. Il n'existe aucune règle générale pour la durée du prêt et cela dépend de chaque projet spécifique.
<input type="checkbox"/> Pas défini	Soit non spécifié ou non défini comme critères d'éligibilité ou comme modalités et conditions	Afrique du Nord : <input type="checkbox"/> Aucun pays d'Afrique du Nord n'est éligible.
<input type="checkbox"/> sans objet	L'élément ne s'applique pas	Taille du projet : sans objet. La taille du projet n'est pas un critère d'éligibilité pour l'IFI
		Garantie souveraine : <input type="checkbox"/> ne s'applique pas aux prêts privés

ÉTAPE 5: POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE SUR L'INSTITUTION FINANCIÈRE INTERNATIONALE QUI PEUT VOUS AIDER

ACTIS

PRODUITS:	Investissement en actions <input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé <input type="checkbox"/>
Prêt public <input type="checkbox"/>	Crédit de développement <input type="checkbox"/>	Subvention <input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public <input type="checkbox"/>	Privé <input checked="" type="checkbox"/>

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (1)		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>	Secteur moins privilégié : TIC Internet	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique subsaharienne	<input type="checkbox"/>	Secteur moins privilégié : eau	<input checked="" type="checkbox"/>
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	70 millions de dollars américains
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	300 millions de dollars américains
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	1 à 200 millions de dollars américains
RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL		AUTRE	
Supérieur à 14 %			

Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT (2)

Min	20 millions de dollars américains requis
Max	75 à 100 millions de dollars américains requis
Pourcentage maximum du projet total	Participation importante dans l'investissement

ACTIONNARIAT

Pourcentage minimum d'actions ordinaires	50 % requis
Pourcentage maximum d'actions ordinaires	Participation importante
Actionnariat minoritaire	Sans objet

DROITS

Droits de vote	<input checked="" type="checkbox"/> equis
Représentation au Conseil d'administration	<input checked="" type="checkbox"/> equise
Protection contre la modification du contrôle et de l'actionnariat	<input checked="" type="checkbox"/> requise

DÉLAI DE DÉTENTION :

Années minimum	Pas applicable	Délai prévu : 5 à 7 années
Années maximum	De préférence : 10 années	

STRATÉGIE DE SORTIE

Offre publique de vente	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Vente privée	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Rachat des actions par la société	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Détention des actions jusqu'à leur rachat	<input type="checkbox"/> sans objet
Option de vente	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES

Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

TOTAL DES INVESTISSEMENTS ET DES PRÊTS EN AFRIQUE

Pourcentage du total des investissements et des prêts dans les infrastructures 33 %

ACTIVITÉS PAR ZONE :

Afrique du Nord < 30 %

Afrique subsaharienne > 70 %

ACTIVITÉS PAR SECTEUR :

Électricité > 50 %

Pétrole et gaz < 10 %

TIC < 10 %

Transports 40 %

Eau et assainissement < 10 %

PROCESSUS DE DEMANDE

DURÉE

Min 1 mois

Max 3 mois

Moyenne Sans objet

Notes :

(1) Tous les marchés émergents de la Banque Mondiale sont éligibles.

(2) Les investissements les plus importants en consortium avec d'autres investisseurs.

AFD – AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT

PRODUITS:	Investissement en actions	<input type="checkbox"/>	Prêt privé	<input checked="" type="checkbox"/>	
Prêt public	<input checked="" type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input checked="" type="checkbox"/>	Subvention	<input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input checked="" type="checkbox"/>	Privé	<input checked="" type="checkbox"/>	

Prêt privé

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

Afrique : tous les pays

SECTEUR

Tous les secteurs

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé

TAILLE DU PROJET

Min	Sans objet
Max	Sans objet
Cible	Sans objet

AUTRE

Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure privilégié

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min sans objet
Max sans objet
Pourcentage maximum du projet total sans objet

MONNAIE

Devise privilégiée
Monnaie locale autorisée

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT

Lié
Non lié

DURÉE (1)

Années minimum sans objet Délai de grâce 7 à 10 années
Années maximum 20 à 30 années Délai prévu 8 à 15 années

TAUX D'INTÉRÊT (2)

Fixe Pas défini
Variable Pas défini

REMBOURSEMENT

Paiement constant

GARANTIE

Garantie souveraine privilégiée
Recours au commanditaire sans objet
Autre garantie privilégiée

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum sans objet
Lever financier maximum sans objet
Dettes subordonnées
Offre ponctuelle sans objet
Offre complémentaire sans objet

FRAIS

Aux conditions du marché en vigueur. Exemples : commission d'engagement : 0,5 % du montant non versé ; Frais d'ouverture du dossier : 1 % du montant du prêt.

Prêt public

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

Afrique : tous les pays

SECTEUR

Tous les secteurs

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	Sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	Sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	Sans objet

AUTRE

Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure privilégié

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min Sans objet
Max Sans objet
Pourcentage maximum du projet total Sans objet

MONNAIE

Devise privilégiée
Monnaie locale autorisée

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT

Lié
Non lié

DURÉE (1)

Années minimum sans objet Délai de grâce 7 à 10 années
Années maximum 20 à 30 années Délai prévu 8 à 15 années

TAUX D'INTÉRÊT (2)

Fixe Pas défini
Variable Pas défini

REMBOURSEMENT

Paiement constant

GARANTIE

Garantie souveraine privilégiée
Recours au commanditaire sans objet
Autre garantie privilégiée

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimums sans objet
Lever financier maximum sans objet

DETTES SUBORDONNÉES

Offre ponctuelle Sans objet
Offre complémentaire Sans objet

FRAIS

Aux conditions du marché en vigueur. Exemples : commission d'engagement : 0,5 % du montant non versé ; Frais d'ouverture du dossier : 1 % du montant du prêt.

Crédit de développement

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (non géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

Afrique du Nord	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée

SECTEUR

Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisés
Transports	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiés
Énergie	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée
Eau et assainissement	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisés

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisé
National	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisé
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisé

TAILLE DU PROJET

Min	<input type="checkbox"/>	sans objet
Max	<input type="checkbox"/>	sans objet
Cible	<input type="checkbox"/>	sans objet

AUTRE

Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure		sans objet
--	--	------------

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min

Max

Pourcentage maximum du projet total

Sans objet

Sans objet

Sans objet

MONNAIE

Devise

privilégiée

Monnaie locale

Pas définie

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT (3)

Lié

Non lié

DURÉE

Années minimum

Sans objet

Années maximum

De préférence : 20 années

Années maximum

30 années autorisées

Délai de grâce

7 à 10 années

Délai prévu

8-15

TAUX D'INTÉRÊT

Fixe

Équivalent Euribor - 2 % + 1 %

Variable

Euribor - 2 % + 1 %

REMBOURSEMENT

Constant :

privilégié

Autre :

autorisé

GARANTIE

Garantie souveraine

privilégiée

Recours au commanditaire

sans objet

Autre garantie

privilégiée

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture

sans objet

des intérêts minimum

Levier financier maximum

sans objet

FRAIS

Non spécifiés

Notes :

(1) Durée maximum privilégiée : 20 années. Période de grâce privilégiée : 7 années.

(2) Les taux d'intérêt sont adaptés au profil du risque de la transaction.

BAD ET FAD – BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

PRODUITS:	Investissement en actions	<input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé	<input checked="" type="checkbox"/>	
Prêt public	<input checked="" type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input checked="" type="checkbox"/>	Subvention	<input checked="" type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input checked="" type="checkbox"/>	Privé	<input checked="" type="checkbox"/>	

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs :	<input checked="" type="checkbox"/>
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié	Min	3 millions de dollars américains
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	Sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	Sans objet
RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL		AUTRE	
Non spécifié		Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure	
		<input checked="" type="checkbox"/> privilégié	

Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT

Min	3 millions de dollars américains
Max	sans objet
Pourcentage maximum du projet total :	25 %

ACTIONNARIAT

Pourcentage minimum d'actions ordinaires	<input type="checkbox"/> sans objet
Pourcentage maximum d'actions ordinaires	25 %
Uniquement l'actionnariat minoritaire	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Ne pas être l'actionnaire le plus important	<input checked="" type="checkbox"/> requis

DROITS

Droits de vote	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiés
Représentation au Conseil d'administration	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Protection contre la modification du contrôle et de l'actionnariat	<input type="checkbox"/> sans objet

DÉLAI DE DÉTENTION

Années minimum	Sans objet
Délai prévu	Sans objet
Années maximum	Sans objet

STRATÉGIE DE SORTIE

Offre publique de vente	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Vente privée	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Rachat des actions par la société	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Détention des actions jusqu'à leur rachat	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES

Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

Prêt privé (1)

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

Afrique : tous les pays

SECTEUR

Tous les secteurs

TYPE DU PROJET

Transfrontalier privilégié
National autorisé
Infranational autorisé

TAILLE DU PROJET

Min 9 millions de dollars américains
Max Sans objet
Cible Sans objet

AUTRE

Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure privilégié

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min	Sans objet
Max	Sans objet
Pourcentage maximum du projet total	33 %

MONNAIE

Devise	autorisée
Monnaie locale	Rand de l'Afrique du Sud

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT (2)

Lié	<input type="checkbox"/>
Non lié	<input type="checkbox"/>

DURÉE

Années minimum	5 années	Délai de grâce	0 à 5 années
Années maximum	15 années	Délai prévu	Pas défini

TAUX D'INTÉRÊT (3)

Fixe	Pas défini
Flottant	Taux du Libor/Euribor à 6 mois + marge
Variable	Pas défini

REMBOURSEMENT

Variable selon la trésorerie du projet

GARANTIE

Garantie souveraine	<input type="checkbox"/>	Sans objet
Recours au commanditaire	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégié
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum	Levier financier maximum
--	--------------------------

DETTES SUBORDONNÉES

Offre ponctuelle	<input type="checkbox"/>	Sans objet
Offre complémentaire	<input type="checkbox"/>	Sans objet

FRAIS

Aux conditions du marché en vigueur. Exemples : commission d'engagement : 1 % du montant non versé ; Frais d'ouverture du dossier : 1 % du montant du prêt. Les autres frais incluent les frais d'évaluation et les pénalités pour retard de paiement.

Prêt public – sans garantie souveraine

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

Afrique : tous les pays

SECTEUR

Tous les secteurs :

TYPE DU PROJET

Transfrontalier privilégié
National autorisé
Infranational autorisé

TAILLE DU PROJET

Min 3,3 millions de dollars américains
Max Sans objet
Cible > à 100 millions de dollars américains

AUTRE

Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure privilégié

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min
Max
Pourcentage maximum du projet total

3,3 millions de dollars américains requis
Limites d'exposition au risque :
40 %

MONNAIE

Devise privilégiée
Monnaie locale autorisée

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT (2)

Lié
Non lié

DURÉE

Années minimum Pas définies
Années maximum 15 années

Délai de grâce 0 à 5 années
Délai prévu Pas défini

TAUX D'INTÉRÊT (3)

Fixe Taux de swap + marge
Flottant Taux du Libor/Euribor à 6 mois + marge
Variable Coût du financement + marge

REMBOURSEMENT

Annuités constantes : privilégiées
Autres : selon les conditions du projet

GARANTIE

Garantie souveraine sans objet
Recours au commanditaire privilégié
Autre garantie privilégiée

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum privilégié
Lever financier maximum privilégié

DETTES SUBORDONNÉES

Offre ponctuelle sans objet
Offre complémentaire sans objet

FRAIS

Aux conditions du marché en vigueur. Exemples : commission d'engagement : 0 à 1 % du montant non versé ; Frais d'ouverture du dossier : 1 % du montant du prêt. Les autres frais incluent les frais d'évaluation et les pénalités pour retard de paiement.

Prêt public – État souverain

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>
Pays à faible revenu	S/O

SECTEUR

Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
-------------------	-------------------------------------

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé

TAILLE DU PROJET

Min	30 millions de dollars américains
Max	Limites d'exposition au risque
Cible	Pas définie

AUTRE

Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié
--	--

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min
Max
Pourcentage maximum du projet total

De préférence : 30 millions de dollars américains
Limites d'exposition au risque
85 %

MONNAIE (4)

Devise privilégiée
Monnaie locale autorisée

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT (2)

Lié
Non lié

DURÉE

Années minimum S/O
Années maximum 20 années

Délai de grâce : 0 à 5 années
Délai prévu : Pas défini

TAUX D'INTÉRÊT (3)

Fixe Taux de swap + 0,40 %
Flottant Taux du Libor/Euribor à 6 mois + 0,40 %
Variable Coût du financement + 0,40 %

REMBOURSEMENT

Constant : privilégié
Autres : autorisés

GARANTIE

Garantie souveraine requise
Recours au commanditaire sans objet
Autre garantie sans objet

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum Privilégié
Lever financier maximum Privilégié

DETTES SUBORDONNÉES

Offre ponctuelle sans objet
Offre complémentaire sans objet

FRAIS

Aucun prélèvement de frais

Crédit de développement (5)

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

Afrique : tous les pays	<input type="checkbox"/>
Uniquement les pays à faible revenu	<input checked="" type="checkbox"/>

SECTEUR

Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
-------------------	-------------------------------------

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé

TAILLE DU PROJET

Min	30 millions de dollars américains
Max	En fonction des attributions par pays selon AFD
Cible	Pas définie

AUTRES

Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Secteur inclus dans le Document de stratégie par pays	<input checked="" type="checkbox"/> requis

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min
Max
Pourcentage maximum du projet total

De préférence : 30 millions de dollars américains
Attributions par pays selon AFD
95 %

MONNAIE

Devise privilégiée
Monnaie locale S/O

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT (2)

Lié
Non lié

DURÉE

Années minimum 50 années
Années maximum 50 années

Délai de grâce 10 années
Délai prévu Pas défini

TAUX D'INTÉRÊT (3)

Fixe 0,75 % de frais de service seulement
Flottant 0,75 % de frais de service seulement
Variable 0,75 % de frais de service seulement

REMBOURSEMENT

20 versements de 0,5 % du capital
60 versements de 1,5 % du capital
Semestriel

GARANTIE

Garantie souveraine requise
Recours au commanditaire sans objet
Autre garantie sans objet

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum privilégié
Lever financier maximum privilégié

FRAIS

Aux conditions du marché en vigueur. Exemples : commission d'engagement : 0,5 % du montant non versé. Plus d'autres frais.

Subvention

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (6)		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs :	<input checked="" type="checkbox"/>
De préférence les pays à faible revenu	<input checked="" type="checkbox"/>		
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié	Min	Sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	Sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	Pas définie
AUTRE			
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure			<input checked="" type="checkbox"/> privilégié

Modalités et conditions

ENGAGEMENT	
Min	Sans objet
Max	Sans objet
Moyen	Sans objet
CARACTÉRISTIQUE DE LA SUBVENTION (7)	
Subvention liée	<input checked="" type="checkbox"/>
Subvention non liée	<input checked="" type="checkbox"/>
Contribution requise	Pas définie

Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

PRÊTS NON SOUVERAINS

Pourcentage du total des prêts dans l'infrastructure 35 %

Activités par zone :

Afrique du Nord 9 %

Afrique subsaharienne 91 %

ACTIVITÉS PAR SECTEUR :

Électricité 19 %

Transports 11 %

Eau et assainissement -

Pétrole et gaz 53 %

Autres 17 %

CRÉDIT DE DÉVELOPPEMENT + SOUVERAIN

40 %

38 %

62 %

18 %

52 %

29 %

1 %

Notes :

(1) Les prêts du secteur privé sont offerts via le Département du secteur privé de la banque (OPSD).

Source : informations disponibles publiquement sur Internet.

(2) Les biens et les services offerts doivent provenir de l'un des pays membres de la BAD.

(3) Les marges sont établies en fonction de l'évaluation du risque du projet.

(4) Inclut l'euro, le dollar des États-Unis et le Yen japonais. La livre sterling du Royaume-Uni est exclue.

(5) Le crédit de développement est offert via le Fonds Africain de Développement (FAD).

(6) Plus particulièrement : le FAD aide les pays à faible revenu, la BAD-MIC les pays à revenu intermédiaire, le NEPAD-IPPF appuie les projets régionaux et le Bilateral Trust Funds possède ses propres critères d'éligibilité spécifiques.

(7) Les biens et les services offerts doivent provenir de l'un des pays membres du FAD ou de la BAD.

FACILITE D'INVESTISSEMENT DE COTONOU

PRODUITS:	Investissement en actions	<input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé	<input checked="" type="checkbox"/>	
Prêt public	<input checked="" type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input type="checkbox"/>	Subvention	<input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input checked="" type="checkbox"/>	Privé	<input checked="" type="checkbox"/>	

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiées		

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (1)

Afrique : tous les pays	<input type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>

SECTEUR

Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
-------------------	-------------------------------------

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé

TAILLE DU PROJET

Min	sans objet
Max	sans objet
Cible	10 millions de dollars américains ou plus

RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL

15 %
Selon le stade de maturité de l'entreprise et des investissements

AUTRE

Lancement d'appel d'offres public relatif au projet
 privilégié

Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT

Min

De préférence : 5 millions d'euros

Max

De préférence : 20 millions d'euros

Pourcentage maximum du projet total

Investissement direct : 50 % requis;
investissement dans le fonds : 25 % requis.

ACTIONNARIAT

Pourcentage minimum d'actions ordinaires

De préférence : 10 %

Pourcentage maximum d'actions ordinaires

De préférence : 49 %

Actionnariat minoritaire

requis

Ne pas être l'actionnaire le plus important

sans objet

DROITS

Droits de vote

requis

Représentation au Conseil d'administration

Parfois

Protection contre la modification du contrôle
et de l'actionnariat

requise

DÉLAI DE DÉTENTION (2)

Années minimum

Sans objet

Délai prévu

4 à 5 années

Années maximum

Sans objet

STRATÉGIE DE SORTIE (3)

Offre publique de vente

privilégiée

Vente privée

privilégiée

Rachat des actions par la société

autorisé

Détention des actions jusqu'à leur rachat

autorisée

PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES

Offre ponctuelle

autorisée

Offre complémentaire

autorisée

Exemple :

Prêts avec participation

Prêt privé

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (1)		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>		
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>		
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min De préférence : 10 millions d'euros	
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Maxsans objet	
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	sans objet
AUTRE			
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure			<input checked="" type="checkbox"/> privilégié

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min
Max
Pourcentage maximum du projet total

De préférence : 5 millions d'euros
Pas défini
50 % requis

MONNAIE

Devise autorisée
Monnaie locale autorisée

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT

Lié
Non lié

DURÉE

Années minimum De préférence : 5 années
Années maximum De préférence : 25 années

Délai de grâce 2-4
Délai prévu sans objet

TAUX D'INTÉRÊT

Fixe Libor/Euribor (équivalent swap)
+1 % -5 %
Variable Libor/Euribor +1 % -5 %

REMBOURSEMENT

Constant : requis
Autre : S/O

GARANTIE (4)

Garantie souveraine privilégiée
Recours au commanditaire privilégié
Autre garantie privilégiée

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum Selon le projet
Levier financier maximum Selon le projet

DETTES SUBORDONNÉES

Offre ponctuelle autorisée
Offre complémentaire autorisée

FRAIS

Aux conditions du marché en vigueur.

Prêt public

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (1)

Afrique : tous les pays	<input type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>

SECTEUR

Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
privilégié	<input type="checkbox"/>
Exclu	<input type="checkbox"/>

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé

TAILLE DU PROJET

Min	De préférence : 10 millions d'euros
Max	Sans objet
Cible	Sans objet

AUTRE

Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié
--	--

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min

De préférence : 5 millions d'euros

Max

Pas défini

Pourcentage maximum du projet total

50 % requis

MONNAIE

Devise

autorisée

Monnaie locale

autorisée

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT

Lié

Non lié

DURÉE

Années minimum De préférence : 5 années

Délai de grâce 2-4

Années maximum De préférence : 25 années

Délai prévu Sans objet

TAUX D'INTÉRÊT

Fixe

Libor/Euribor (équivalent swap)

+1 % -5 %

REMBOURSEMENT

Constant :

Requis

Variable

Libor/Euribor +1 % -5 %

Autre :

sans objet

GARANTIE (4)

Garantie souveraine

privilégiée

Recours au commanditaire

privilégié

Autre garantie

privilégiée

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des
intérêts minimum

Selon le projet

Levier financier maximum

Selon le projet

DETTES SUBORDONNÉES

Offre ponctuelle

autorisée

Offre complémentaire

autorisée

FRAIS

Aux conditions du marché en vigueur.

Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

TOTAL DES PRÊTS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE SEULEMENT (5)			
Pourcentage du total des investissements et des prêts dans les infrastructures			20 %
ACTIVITÉS PAR ZONE :		ACTIVITÉS PAR SECTEUR :	
Afrique du Nord (1)	-	Électricité, gaz, eau	90 %
Afrique subsaharienne	100 %	TIC, transports	10 %

Notes :

- (1) Les pays de l'Afrique du Nord sont couverts par le service de la FEMIP. Sont exclus les pays pour lesquels l'aide de l'UE a été suspendue.
- (2) La BEI peut prendre en compte les actions en « pension », par exemple, la détention d'actions provisoire d'une société dans le cadre d'un programme de privatisation ou de restructuration.
- (3) La BEI recherche un consensus en amont avec les co-investisseurs dans le cadre de la stratégie de sortie.
- (4) La garantie souveraine est privilégiée mais elle n'est pas requise lorsque la BEI consent des prêts par l'intermédiaire de Facilité d'Investissement de Cotonou.
- (5) Les informations concernent à la fois Facilité d'Investissement de Cotonou et la BEI.

DEG – SOCIÉTÉ ALLEMANDE D'INVESTISSEMENTS ET DE DÉVELOPPEMENT

PRODUITS:	Investissement en actions <input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé <input checked="" type="checkbox"/>
Prêt public <input type="checkbox"/>	Crédit de développement <input type="checkbox"/>	Subvention <input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public <input type="checkbox"/>	Privé <input checked="" type="checkbox"/>

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT		SECTEUR	
État <input type="checkbox"/>	PPP (tout type) <input type="checkbox"/>	Administrations locales <input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée) <input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques <input type="checkbox"/>	Entités privées <input checked="" type="checkbox"/>		
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES		TAILLE DU PROJET	
Afrique : tous les pays <input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs <input checked="" type="checkbox"/>	Min	Sans objet
Afrique du Nord <input type="checkbox"/>	Exclu	Max	Sans objet
	Pétrole et gaz	Cible	Sans objet
TYPE DU PROJET		AUTRE	
Transfrontalier <input checked="" type="checkbox"/>	autorisé	Lancement d'appel d'offres public relatif au projet <input checked="" type="checkbox"/> privilégié	
National <input checked="" type="checkbox"/>	autorisé		
Infranational <input checked="" type="checkbox"/>	autorisé		
RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL			
Pas de règle générale			

Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT

Min	5 millions d'euros
Max	20 millions d'euros
Pourcentage maximum du projet total	Sans objet

ACTIONNARIAT

Pourcentage minimum d'actions ordinaires	De préférence : 5 %
Pourcentage maximum d'actions ordinaires	De préférence : 49 %
Actionnariat minoritaire	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Ne pas être l'actionnaire le plus important	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié

DROITS

Droits de vote	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiés
Représentation au Conseil d'administration	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Protection contre la modification du contrôle et de l'actionnariat	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée

DÉLAI DE DÉTENTION

Années minimum	2 années	Délai prévu	4 à 8 années
Années maximum	12 années		

STRATÉGIE DE SORTIE

Offre publique de vente	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Vente privée	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Rachat des actions par la société	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Détention des actions jusqu'à leur rachat	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES

Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

Prêt privé

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>	Exclu : Pétrole et gaz	<input checked="" type="checkbox"/>

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/>	Min	Sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/>	Max	Sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/>	Cible	Sans objet

SECTEUR

Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Exclu : Pétrole et gaz	<input checked="" type="checkbox"/>

TAILLE DU PROJET

Min	Sans objet
Max	Sans objet
Cible	Sans objet

AUTRE

Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure privilégié

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min	10 millions d'euros
Max	25 millions d'euros
Pourcentage maximum du projet total	30 %

MONNAIE

Devise	<input checked="" type="checkbox"/> Uniquement l'euro
Monnaie locale	<input type="checkbox"/> S/O

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT

Lié	<input type="checkbox"/>
Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>

DURÉE

Années minimum	4 années	Délai de grâce	1 à 3 années
Années maximum	15 années	Délai prévu	8 à 12 années

TAUX D'INTÉRÊT

Fixe	Taux d'intérêt du marché
Variable	Taux d'intérêt du marché

REMBOURSEMENT

Pas défini

GARANTIE

Garantie souveraine	<input type="checkbox"/> sans objet
Recours au commanditaire	<input type="checkbox"/> Pas défini
Autre garantie	<input type="checkbox"/> Pas définie

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum	Selon le projet
Levier financier maximum	Selon le projet

DETTES SUBORDONNÉES

Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

FRAIS

Aux conditions du marché en vigueur.

Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

TOTAL

Pourcentage du total des prêts dans l'infrastructure (dans le monde entier)	12 %
Pourcentage du total des prêts dans l'infrastructure (Afrique)	79 %
Pourcentage du total des investissements en actions dans l'infrastructure (dans le monde entier)	5,4 %
Pourcentage du total des investissements en actions dans l'infrastructure (dans le monde entier)	29,7 %

INVESTISSEMENTS EN ACTIONS PAR SECTEUR

Électricité	64 %
TIC	19 %
Transports	17 %

PRÊTS PAR SECTEUR

Électricité	31 %
TIC	41 %
Transports	16 %
Eau et assainissement	12 %

PROCESSUS DE DEMANDE

DURÉE

Min	Pas définie
Max	Pas définie
Moyenne	Pas définie

DGCS – DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT (ITALIE)

PRODUITS:	Investissement en actions	<input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé	<input type="checkbox"/>	
Prêt public	<input type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input checked="" type="checkbox"/>	Subvention	<input checked="" type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input checked="" type="checkbox"/>	Privé	<input type="checkbox"/>	

Crédit de développement

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (non géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (1)

Afrique du Nord	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée

SECTEUR

Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisés
Transports	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiés
Énergie	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée
Eau et assainissement	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiés

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisé
National	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégié
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisé

TAILLE DU PROJET

Min	<input type="checkbox"/>	sans objet
Max	<input type="checkbox"/>	sans objet
Cible		sans objet

AUTRE

Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure	<input checked="" type="checkbox"/>	requis
--	-------------------------------------	--------

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min
Max
Pourcentage maximum du projet total

De préférence : 5 à 10 millions d'euros
 Sans objet
Aucun

MONNAIE (2)

Devise privilégiée
Monnaie locale autorisée

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT (3)

Lié
Non lié

DURÉE

Années minimum Sans objet
Années maximum De préférence
: 30 années

Délai de grâce 10 à 15 années
Délai prévu 30 années

TAUX D'INTÉRÊT

Fixe De faveur ou aucun taux d'intérêt
Privilegié
Variable De faveur ou aucun taux d'intérêt

REMBOURSEMENT

Constant :
Autre : autorisé

GARANTIE

Garantie souveraine sans objet
Recours au commanditaire Pas défini
Autre garantie Pas définie

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum Pas défini
Lever financier maximum Pas défini

FRAIS

Pas définis

Subvention

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (1)

Afrique : tous les pays autorisés

SECTEUR

Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/> autorisés
Eau et assainissement	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiés
Transports	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiés

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input type="checkbox"/> sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé

TAILLE DU PROJET

Min	sans objet
Max	sans objet
Cible	sans objet

AUTRE

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min	Sans objet
Max	De préférence : 10 millions d'euros
Moyen	Selon le type de projet

CARACTÉRISTIQUE DE LA SUBVENTION

Liée	<input checked="" type="checkbox"/> requise
Non liée	<input type="checkbox"/> sans objet
Produit ponctuel	<input type="checkbox"/> sans objet
Contribution requise (2)	<input type="checkbox"/> sans objet

Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

TOTAL DES CRÉDITS DE DÉVELOPPEMENT (4)

Pourcentage du total des investissements et des prêts dans l'infrastructure 90 %

ACTIVITÉS PAR ZONE

Afrique du Nord (1) 60 %

Afrique subsaharienne 40 %

ACTIVITÉS PAR SECTEUR

Énergie (hors pétrole) 40 %

Eau et assainissement 40 %

Autres 20 %

Notes :

(1) Les pays privilégiés sont retenus selon des critères politiques et humanitaires.

(2) Les crédits sont consentis en euros. Il est possible qu'une fraction du crédit soit consentie en monnaie locale. Le pourcentage se situe entre 10 et 30 %, selon le projet.

(3) Principalement des produits liés.

(4) Le pourcentage s'applique à la fois au total des crédits et au total des crédits en Afrique seulement.

EAIF – FONDS DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE L'AFRIQUE ÉMERGENTE

PRODUITS:	Investissement en actions <input type="checkbox"/>	Prêt privé <input checked="" type="checkbox"/>
Prêt public <input type="checkbox"/>	Crédit de développement <input type="checkbox"/>	Subvention <input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public <input type="checkbox"/>	Privé <input checked="" type="checkbox"/>

Prêt privé

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État <input type="checkbox"/>	PPP (tout type) <input type="checkbox"/>
Administrations locales <input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée) <input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques <input type="checkbox"/>	Entités privées <input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES	
Afrique : tous les pays <input checked="" type="checkbox"/>	
SECTEUR	
	Tous les secteurs <input checked="" type="checkbox"/>
	De préférence : TIC (téléphonie mobile) <input checked="" type="checkbox"/>
	Exclu : Pétrole et gaz en amont <input checked="" type="checkbox"/>
TYPE DU PROJET	
Transfrontalier <input checked="" type="checkbox"/>	autorisé
National <input checked="" type="checkbox"/>	autorisé
Infranational <input checked="" type="checkbox"/>	autorisé
TAILLE DU PROJET	
Min	50 millions de dollars américains
Max	Sans objet
Cible	100 millions de dollars américains
AUTRE	
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure <input checked="" type="checkbox"/> privilégié	

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min

10 millions de dollars américains

Max

30 millions de dollars américains

Pourcentage maximum du projet total

sans objet

MONNAIE

Devise

autorisée

Monnaie locale

sans objet

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT

Lié

Non lié

DURÉE

Années minimum

De préférence : 10 années

Délai de grâce

2

Années maximum

De préférence : 15 années

Délai prévu

sans objet

TAUX D'INTÉRÊT (1)

Fixe

Sans objet

Variable

Libor/Euribor +3 % -6 %

REMBOURSEMENT

Variable selon la trésorerie

GARANTIE

Garantie souveraine

privilégiée

Recours au *commanditaire*

privilégié

Autre garantie

equise

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum

Selon le projet

Levier financier maximum

2,3

DETTES SUBORDONNÉES

Offre ponctuelle

autorisée

Offre complémentaire

privilégiée

FRAIS

Aux conditions du marché en vigueur.

Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

TOTAL DES PRÊTS EN AFRIQUE SEULEMENT			
Pourcentage du total des investissements et des prêts dans l'infrastructure			100 %
ACTIVITÉS PAR ZONE		ACTIVITÉS PAR SECTEUR	
Afrique subsaharienne	100 %	Électricité	22 %
		TIC	29 %
		Transports	9 %
		Autres	40 %

PROCESSUS DE DEMANDE

DURÉE	
Min	Pas définie
Max	Pas définie
Moyenne	Pas définie

Notes :

(1) En général, les taux d'intérêts fixes ne sont pas proposés.

EADB – BANQUE DE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE DE L'EST (1)

PRODUITS:	Investissement en actions <input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé <input checked="" type="checkbox"/>
Prêt public <input type="checkbox"/>	Crédit de développement <input type="checkbox"/>	Subvention <input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public <input type="checkbox"/>	Privé <input checked="" type="checkbox"/>

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique de l'Est	<input checked="" type="checkbox"/>		
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié	Min	Sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	Sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	Sans objet
RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL		AUTRE	
Pas défini			

Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT

Min	Sans objet
Max	Sans objet
Pourcentage maximum du projet total	Sans objet

ACTIONNARIAT

Pourcentage minimum d'actions ordinaires	Sans objet
Pourcentage maximum d'actions ordinaires	De préférence : 25 %
Actionnariat minoritaire	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Ne pas être l'actionnaire le plus important	Sans objet

DROITS

Droits de vote	Sans objet
Représentation au Conseil d'administration	Sans objet
Protection contre la modification du contrôle et de l'actionnariat	Sans objet

DÉLAI DE DÉTENTION

Années minimum	Sans objet	Délai prévu	Sans objet
Années maximum	Sans objet		

STRATÉGIE DE SORTIE

Offre publique de vente	Sans objet
Vente privée	Sans objet
Rachat des actions par la société	Sans objet
Détention des actions jusqu'à leur rachat	Sans objet

PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES

Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

Prêt privé

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

- | | | | |
|-------------------------|--------------------------|--|-------------------------------------|
| État | <input type="checkbox"/> | PPP (tout type) | <input type="checkbox"/> |
| Administrations locales | <input type="checkbox"/> | PPP (géré comme une entreprise privée) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Entreprises publiques | <input type="checkbox"/> | Entités privées | <input checked="" type="checkbox"/> |

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

- | | | | |
|-------------------------|-------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|
| Afrique : tous les pays | <input type="checkbox"/> | SECTEUR | |
| Afrique de l'Est | <input checked="" type="checkbox"/> | Tous les secteurs | <input checked="" type="checkbox"/> |

TYPE DU PROJET

- | | | | | |
|-----------------|-------------------------------------|------------|-------|------------|
| Transfrontalier | <input checked="" type="checkbox"/> | privilegié | Min | Sans objet |
| National | <input checked="" type="checkbox"/> | autorisé | Max | Sans objet |
| Infranational | <input checked="" type="checkbox"/> | autorisé | Cible | Sans objet |

AUTRE

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min	Sans objet
Max	Sans objet
Pourcentage maximum du projet total	50 %

MONNAIE

Devise	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Monnaie locale	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT

Lié	<input type="checkbox"/>
Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>

DURÉE

Années minimum	5 années	Délai de grâce	0 à 2 années
Années maximum	12 années	Délai prévu	Sans objet

TAUX D'INTÉRÊT

Fixe	Taux d'intérêt du marché
Variable	Taux d'intérêt du marché

REMBOURSEMENT

Sans objet

GARANTIE

Garantie souveraine	sans objet
Recours au commanditaire	sans objet
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/> requise

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum	Sans objet
Levier financier maximum	Sans objet

DETTES SUBORDONNÉES

Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

FRAIS

Aux conditions du marché en vigueur.

Notes :

(1) Source : informations disponibles publiquement seulement.

BEI – BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

PRODUITS:	Investissement en actions <input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé <input checked="" type="checkbox"/>
Prêt public <input checked="" type="checkbox"/>	Crédit de développement <input type="checkbox"/>	Subvention <input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public <input checked="" type="checkbox"/>	Privé <input checked="" type="checkbox"/>

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
Entités privées	Privilégiées		
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (1)		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>	Exclu	aucun
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>		
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	Sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	Sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	10 millions de dollars américains ou plus
RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL		AUTRE	
15 %		Lancement d'appel d'offres public relatif au projet	
Selon le stade de maturité de l'entreprise et des investissements <input checked="" type="checkbox"/> privilégié			

Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT

Min	De préférence : 5 millions d'euros
Max	De préférence : 20 millions d'euros
Pourcentage maximum du projet total	Investissement direct : 50 % requis; investissement dans le fonds : 25 % requis.

ACTIONNARIAT

Pourcentage minimum d'actions ordinaires	De préférence : 10 %
Pourcentage maximum d'actions ordinaires	De préférence : 49 %
Actionnariat minoritaire	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Ne pas être l'actionnaire le plus important	<input type="checkbox"/> sans objet

DROITS

Droits de vote	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Représentation au Conseil d'administration	<input checked="" type="checkbox"/> Parfois
Protection contre la modification du contrôle et de l'actionnariat	<input checked="" type="checkbox"/> requise

DÉLAI DE DÉTENTION (2)

Années minimum	Pas définies	Délai prévu	4 à 5 années
Années maximum	Pas définies		

STRATÉGIE DE SORTIE (3)

Offre publique de vente	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Vente privée	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Rachat des actions par la société	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Détention des actions jusqu'à leur rachat	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES

Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Exemple :	Prêts avec participation

Prêt public

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (1)

Afrique : tous les pays	<input type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>	Privilégié	<input type="checkbox"/>
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>	Exclu	<input type="checkbox"/>

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/>	Min	De préférence : 10 millions d'euros
National	<input checked="" type="checkbox"/>	Maxsans	objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/>	Cible	sans objet

TAILLE DU PROJET

AUTRE

Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure en PPP privilégié

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min	De préférence : 5 millions d'euros
Max	Sans objet
Pourcentage maximum du projet total :	50 % requis

MONNAIE (4)

Devise	autorisée
Monnaie locale	Aucune

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT

Lié	<input type="checkbox"/>
Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>

DURÉE

Années minimum	De préférence : 5 années	Délai de grâce	2-4
Années maximum	De préférence : 25 années	Délai prévu	Sans objet

TAUX D'INTÉRÊT

Fixe	Libor/Euribor (équivalent swap) +1 % -5 %
Variable	Libor/Euribor +1 % -5 %

REMBOURSEMENT

Constant :	<input checked="" type="checkbox"/> Requis
Autre :	sans objet

GARANTIE

Garantie souveraine	<input checked="" type="checkbox"/> requise
Recours au commanditaire	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum	Selon le projet
Levier financier maximum	Selon le projet

DETTES SUBORDONNÉES

Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

FRAIS

Aux conditions du marché en vigueur.

Prêt privé

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques		Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (1)

Afrique : tous les pays	<input type="checkbox"/>	SECTEUR	
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>	Privilégié	<input type="checkbox"/>
		Exclu	<input type="checkbox"/>

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	De préférence : 10 millions d'euros
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	Sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	Sans objet

TAILLE DU PROJET

AUTRE

Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure privilégié

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min	De préférence : 5 millions d'euros
Max	Pas défini
Pourcentage maximum du projet total	50 % requis

MONNAIE

Devise	autorisée
Monnaie locale (4)	Aucune

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT

Lié	<input type="checkbox"/>
Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>

DURÉE

Années minimum	De préférence : 5 années	Délai de grâce	2-4
Années maximum	De préférence : 25 années	Délai prévu	Pas défini

TAUX D'INTÉRÊT

Fixe	Libor/Euribor (équivalent swap) +1 % -5 %
Variable	Libor/Euribor +1 % -5 %

REMBOURSEMENT

Constant :	<input checked="" type="checkbox"/> Requis
Autre :	sans objet

GARANTIE

Garantie souveraine	<input checked="" type="checkbox"/> requise
Recours au commanditaire	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum	Selon le projet
Levier financier maximum	Selon le projet

DETTES SUBORDONNÉES

Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

FRAIS

Aux conditions du marché en vigueur.

Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

TOTAL DES PRÊTS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE SEULEMENT

Pourcentage du total des investissements et des prêts dans l'infrastructure 20 %

ACTIVITÉS PAR ZONE

Afrique du Nord (1) -
Afrique subsaharienne 100 %

ACTIVITÉS PAR SECTEUR

Électricité, gaz, eau 90 %
TIC, transports 10 %

Notes :

- (1) Les pays de l'Afrique du Nord sont couverts par le service de la FEMIP. Sont exclus les pays pour lesquels l'aide de l'UE a été suspendue.
- (2) La BEI peut prendre en compte les actions en « pension », par exemple, la détention d'actions provisoire d'une société dans le cadre d'un programme de privatisation ou de restructuration.
- (3) La BEI recherche un consensus en amont avec les co-investisseurs dans le cadre de la stratégie de sortie.
- (4) Financement en monnaie locale par l'intermédiaire de Facilité d'Investissement de Cotonou.
- (5) Les informations concernent à la fois Facilité d'Investissement de Cotonou et la BEI.

FMO – SOCIÉTÉ NEERLANDAISE POUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

PRODUITS:	Investissement en actions <input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé <input checked="" type="checkbox"/>
Prêt public <input type="checkbox"/>	Crédit de développement <input type="checkbox"/>	Subvention <input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public <input type="checkbox"/>	Privé <input checked="" type="checkbox"/>

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT (1)

État <input type="checkbox"/>	PPP (tout type) <input type="checkbox"/>
Administrations locales <input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée) <input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques <input type="checkbox"/>	Entités privées <input checked="" type="checkbox"/>
Privilégié <input type="checkbox"/>	Privé <input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

Afrique : tous les pays

SECTEUR

Tous les secteurs

TYPE DU PROJET

Transfrontalier <input checked="" type="checkbox"/>	autorisé
National <input checked="" type="checkbox"/>	autorisé
Infranational <input checked="" type="checkbox"/>	autorisé

TAILLE DU PROJET

Min	Sans objet
Max	Sans objet
Cible	Sans objet

RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL

Pas défini

AUTRE

Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT

Min
Max
Pourcentage maximum du projet total

Pas défini
7,75 millions d'euros requis
Sans objet

ACTIONNARIAT

Pourcentage minimum d'actions ordinaires
Pourcentage maximum d'actions ordinaires
Uniquement l'actionnariat minoritaire

Sans objet
Sans objet
 requis

DROITS

Droits de vote
Représentation au Conseil d'administration
Protection contre la modification du contrôle et de l'actionnariat

Sans objet
Sans objet
Sans objet

DÉLAI DE DÉTENTION

Années minimum
Années maximum

Pas définies
Pas définies
Délai prévu
Sans objet

STRATÉGIE DE SORTIE

Offre publique de vente
Vente privée
Rachat des actions par la société
Détenition des actions jusqu'à leur rachat

autorisée
 autorisée
 autorisé
 autorisée

PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES

Offre ponctuelle
Offre complémentaire

autorisée
 autorisée

Prêt privé

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT (1)

État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
Privilégié	Privé		

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (2)

Afrique : tous les pays

SECTEUR

Tous les secteurs

TYPE DU PROJET

Transfrontalier
National
Infranational

TAILLE DU PROJET

Min 3 à 5 millions d'euros
Max > à 100 millions
Cible Sans objet

AUTRES

Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure privilégié

En conformité avec le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté

Bonne gouvernance d'entreprise

Doit être conforme aux critères de l'ODA

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min	1 à 2 millions d'euros
Max	15 à 20 millions d'euros
Pourcentage maximum du projet total	Selon le projet

MONNAIE (3)

Devise	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Autre monnaie	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT

Lié	<input type="checkbox"/>
Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>

DURÉE

Années minimum	De préférence : 3 années	Délai de grâce	Sans objet
Années maximum	De préférence : 15 années	Délai prévu	Sans objet

TAUX D'INTÉRÊT

Fixe	Selon le taux d'intérêt du marché
Variable	Selon le taux d'intérêt du marché

REMBOURSEMENT

Variable selon la trésorerie

GARANTIE (1)

Garantie souveraine	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Recours au commanditaire	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée

ENGAGEMENTS FINANCIERS (4)

Ratio de couverture des intérêts minimum	Pas défini
Levier financier maximum	Pas défini

DETTES SUBORDONNÉES

Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

FRAIS

Aux conditions du marché en vigueur.

Notes :

- (1) Les projets privilégiés sont dans les secteurs privés. Cependant, les projets en PPP sont également éligibles s'ils sont conformes aux critères spécifiques.
- (2) Les pays éligibles doivent être des pays du CAD-1 de l'OCDE.
- (3) Plus particulièrement, le dollar des États-Unis et l'euro sont les devises privilégiées.
- (4) Appliqué selon les conditions existantes du marché.

GLOBELEQ

PRODUITS:	Investissement en actions	<input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé	<input type="checkbox"/>	
Prêt public	<input type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input type="checkbox"/>	Subvention	<input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input type="checkbox"/>	Privé	<input checked="" type="checkbox"/>	

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>
Afrique subsaharienne	<input type="checkbox"/>
Pays à faible revenu	privilégiés

SECTEUR

Tous les secteurs	<input type="checkbox"/>
Électricité - production	<input checked="" type="checkbox"/>
Électricité - transport / distribution	<input checked="" type="checkbox"/>
Exclus : tous les autres secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input type="checkbox"/> sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé

TAILLE DU PROJET

Min	70 millions de dollars américains
Max	300 millions de dollars américains
Cible	1 à 200 millions de dollars américains

RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL

15 % - 20 %

AUTRE

Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT

Min	20 millions de dollars américains requis
Max	100 millions de dollars américains requis
Pourcentage maximum du projet total	100 %

ACTIONNARIAT

Pourcentage minimum d'actions ordinaires	De préférence : 51 %
Pourcentage maximum d'actions ordinaires	De préférence : 100 %
Position contrôlée	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée

DROITS

Droits de vote	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Représentation au Conseil d'administration	<input checked="" type="checkbox"/> requise
Protection contre la modification du contrôle et de l'actionnariat	<input checked="" type="checkbox"/> equise

DÉLAI DE DÉTENTION (1)

Années minimum	Pas définies	Délai prévu	Pas défini
Années maximum	Pas définies	Investisseur à long terme	<input checked="" type="checkbox"/>

STRATÉGIE DE SORTIE (1)

Offre publique de vente	sans objet
Vente privée	sans objet
Rachat des actions par la société	sans objet
Détention des actions jusqu'à leur rachat	sans objet

PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES

Offre ponctuelle	<input type="checkbox"/> sans objet
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée

Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

TOTAL DES INVESTISSEMENTS ET DES PRÊTS			
Pourcentage du total des investissements et des prêts dans l'infrastructure			100 %
ACTIVITÉS PAR ZONE		ACTIVITÉS PAR SECTEUR	
Afrique du Nord	Pas définies	Électricité	100 %
Afrique subsaharienne	Pas définies		

Notes :

(1) Globeleq est une société investisseuse à long terme. Aucun délai de détention ou stratégie de sortie minimum ou maximum à définir.

GPOBA – PARTENARIAT MONDIAL POUR L'AIDE BASEE SUR LES RESULTATS

PRODUITS:	Investissement en actions	<input type="checkbox"/>	Prêt privé	<input type="checkbox"/>	
Prêt public	<input type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input type="checkbox"/>	Subvention	<input checked="" type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input checked="" type="checkbox"/>	Privé	<input checked="" type="checkbox"/>	

Subvention

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES			
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/> autorisés		
Pays à faible revenu	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiés		
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée		
SECTEUR			
Électricité, TIC, transports, eau	<input checked="" type="checkbox"/> autorisés		
Distribution d'électricité, TIC	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiées		
téléphonie mobile, télécommunications			
Distribution d'eau	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée		
Pétrole et gaz en amont	<input checked="" type="checkbox"/> exclus		
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	sans objet
AUTRE			
Les projets présentés dans le cadre d'une assistance technique avec une forte probabilité de fonds de subvention.			
	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiés	

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min

Aucun minimum

Max

7 millions de dollars américains

Moyen

Pas défini

CARACTÉRISTIQUE DE LA SUBVENTION

Liée

Non liée

privilégiée

Produit ponctuel

privilégié

IFC – SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (1)

PRODUITS:	Investissement en actions	<input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé	<input checked="" type="checkbox"/>	
Prêt public	<input type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input type="checkbox"/>	Subvention	<input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input type="checkbox"/>	Privé	<input checked="" type="checkbox"/>	

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
État membre de l'IFC requis	<input checked="" type="checkbox"/>		
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min privilégié	Sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	Sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	Sans objet
RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL		AUTRE	
Sans objet			
Selon le secteur et le projet			

Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT

Min	De préférence : 1 million de dollars américains
Max	Pas défini
Pourcentage maximum du projet total	50 % du projet : 25 % si investissement dans la société

ACTIONNARIAT

Pourcentage minimum d'actions ordinaires	Pas défini
Pourcentage maximum d'actions ordinaires	De préférence : 20 %
Actionnariat minoritaire	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Ne pas être l'actionnaire le plus important	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié

DROITS

Droits de vote	<input type="checkbox"/> sans objet
Représentation au Conseil d'administration	<input type="checkbox"/> sans objet
Protection contre la modification du contrôle et de l'actionnariat	<input type="checkbox"/> sans objet

DÉLAI DE DÉTENTION

Années minimum	Pas définies	Délai prévu	sans objet
Années maximum	Pas définies		

STRATÉGIE DE SORTIE

Offre publique de vente	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Vente privée	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Rachat des actions par la société	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Détention des actions jusqu'à leur rachat	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES

Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

Prêt privé

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>
État membre de l'IFC	<input checked="" type="checkbox"/>

SECTEUR

Tous les secteurs	<input type="checkbox"/>
-------------------	--------------------------

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé

TAILLE DU PROJET

Min	Sans objet
Max	Sans objet
Cible	sans objet

AUTRE

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min	Sans objet
Max	sans objet
Pourcentage maximum du projet total	Sans objet

MONNAIE

Devise	privilégiée
Monnaie locale	autorisée

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT

Lié	<input checked="" type="checkbox"/>
Non lié	<input type="checkbox"/>

DURÉE (2)

Années minimum	De préférence : 7 années	Délai de grâce	sans objet
Années maximum	De préférence : 12 années	Délai prévu	12

TAUX D'INTÉRÊT

Fixe	Selon les conditions du marché
Variable	Selon les conditions du marché

REMBOURSEMENT

Variable selon la trésorerie

GARANTIE (3)

Garantie souveraine	<input type="checkbox"/> sans objet
Recours au commanditaire	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum	Selon le projet
Levier financier maximum	Selon le projet

DETTES SUBORDONNÉES

Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

FRAIS

Selon les conditions du marché.

Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

TOTAL DES INVESTISSEMENTS EN ACTIONS ET PRÊTS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE (2)

Prêts	73 %
Investissements en actions	18 %
Autre	9 %
Portefeuille engagé total	100 %

ACTIVITÉS PAR ZONE

Afrique du Nord et Moyen-Orient	5 %
Afrique subsaharienne	7 %
Reste du monde	88

ACTIVITÉS PAR SECTEUR

Électricité	%
-------------	---

Notes :

(1) Source : information publique disponible.

(2) La durée de certains prêts senior peut également être étendue jusqu'à 20 années.

(3) Source : rapport annuel du 30 juin 2005. Il se rapporte au portefeuille d'IFC de tout secteur, pas seulement le secteur infrastructurel.

IFC FONDS MUNICIPAL

PRODUITS:	Investissement en actions	<input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé	<input type="checkbox"/>	
Prêt public	<input checked="" type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input type="checkbox"/>	Subvention	<input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input checked="" type="checkbox"/>	Privé	<input type="checkbox"/>	

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT (1)

État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>
Administrations locales :	privilégiées		

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>
État Membre de WB requis	<input checked="" type="checkbox"/>

SECTEUR

Tous les secteurs	<input type="checkbox"/>
Électricité, transports, eau	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribution de pétrole et gaz seulement	<input checked="" type="checkbox"/>
TIC exclue	<input checked="" type="checkbox"/>

TYPE DE PROJET (2)

Transfrontalier	<input type="checkbox"/>	sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisé
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégié

TAILLE DU PROJET

Min requis	5 millions de dollars américains
Min privilégié	10 millions de dollars américains
Max	sans objet
Cible	sans objet

RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL

Sans objet
Selon le secteur et le projet

AUTRE

Lancement d'appel d'offres public relatif au projet
<input checked="" type="checkbox"/> privilégié

Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT

Min	5 millions de dollars américains requis
Max	Sans objet
Pourcentage maximum du projet total	50 % du projet : 25 % si investissement dans la société

ACTIONNARIAT

Pourcentage minimum d'actions ordinaires	sans objet
Pourcentage maximum d'actions ordinaires	sans objet
Actionnariat <i>minoritaire</i>	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Ne pas être l'actionnaire le plus important	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié

DROITS

Droits de vote	<input type="checkbox"/> sans objet
Représentation au Conseil d'administration	<input type="checkbox"/> sans objet
Protection contre la modification du contrôle et de l'actionnariat	<input type="checkbox"/> sans objet

DÉLAI DE DÉTENTION

Années minimum	Pas définies	Délai prévu	Pas défini
Années maximum	Pas définies		

STRATÉGIE DE SORTIE

Offre publique de vente	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Vente privée	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Rachat des actions par la société	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Détention des actions jusqu'à leur rachat	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES

Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

Prêt public

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT (1)

État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	SECTEUR	
État Membre de WB	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input type="checkbox"/>

Électricité, transports, eau	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribution de pétrole et gaz seulement	<input checked="" type="checkbox"/>
Exclue : TIC	<input checked="" type="checkbox"/>

TYPE DE PROJET (2)

Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	TAILLE DU PROJET	
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min requis	5 millions d'euros
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié	Min privilégié	10 millions d'euros
		Max	sans objet
		Cible	sans objet

AUTRE

Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure privilégié

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min
Max
Pourcentage maximum du projet total

De préférence : 5 millions de dollars américains
Pas défini
50 % du projet : 25 % si investissement dans la société

MONNAIE

Devise autorisée
Monnaie locale privilégiée

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT

Lié
Non lié

DURÉE

Années minimum sans objet
Années maximum sans objet

Délai de grâce sans objet
Délai prévu sans objet

TAUX D'INTÉRÊT

Fixe Selon les conditions du marché
Variable Selon les conditions du marché

REMBOURSEMENT

Variable selon la trésorerie

GARANTIE (3)

Garantie souveraine sans objet
Recours au commanditaire sans objet
Autre garantie privilégiée

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum Selon le projet
Lever financier maximum Selon le projet

DETTES SUBORDONNÉES

Offre ponctuelle autorisée
Offre complémentaire autorisée

FRAIS

Selon les conditions du marché.

Notes :

- (1) Sont éligibles les organismes publics. Dans le cas de PPP, le Fonds Municipal peut financer la contribution des administrations locales au PPP.
- (2) Les projets nationaux ne sont éligibles que pour des sociétés publiques autonomes à la recherche d'un financement sans garantie souveraine.
- (3) Un éventuel dispositif de garantie défini selon le projet spécifique et les risques liés aux collectivités locales. Dans le cas de services publics locaux, la garantie de la Municipalité qui les détient peut, par exemple, être requise, mais non celle de l'État puisque le but de l'institution est de permettre le financement sans l'aide d'une telle garantie d'État.

JBIC – BANQUE JAPONAISE POUR LA COOPERATION INTERNATIONALE

PRODUITS:	Investissement en actions <input type="checkbox"/>	Prêt privé <input checked="" type="checkbox"/>
Prêt public <input checked="" type="checkbox"/>	Crédit de développement <input type="checkbox"/>	Subvention <input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public <input checked="" type="checkbox"/>	Privé <input checked="" type="checkbox"/>

Prêt public

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>
État	Privilégié		
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>	De préférence : Électricité	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique subsaharienne	<input type="checkbox"/>	De préférence : Transports	<input checked="" type="checkbox"/>
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	sans objet
AUTRE			
Les pays classés avec un bon niveau de solvabilité et de gouvernance <input checked="" type="checkbox"/> privilégiés			

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min		Des conditions privilégiées sont appliquées pour chaque catégorie de revenus.
Max		idem
Pourcentage maximum du projet total		idem

MONNAIE

Yen japonais	autorisé
Autre Monnaie	Aucune

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT

Lié	<input checked="" type="checkbox"/>
Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>

DURÉE

Années minimum	De préférence : 15 années	Délai de grâce	5 -10
Années maximum	De préférence : 40 années	Délai prévu	sans objet

TAUX D'INTÉRÊT

Fixe	0,01 % - 2,3 %
Variable	sans objet

REMBOURSEMENT

sans objet

GARANTIE (1)

Garantie souveraine	<input checked="" type="checkbox"/> requise
Recours au commanditaire	sans objet
Autre garantie	sans objet

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum	sans objet
Levier financier maximum	sans objet

FRAIS

Se situant entre les conditions existantes du marché et des conditions privilégiées.

Prêt privé (2)

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	SECTEUR	
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique subsaharienne	<input type="checkbox"/>	De préférence : Électricité	<input checked="" type="checkbox"/>
		De préférence : Transports	<input checked="" type="checkbox"/>

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/>	Min	sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/>	Max	sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/>	Cible	sans objet

TAILLE DU PROJET

AUTRE

Les pays classés avec un bon niveau de solvabilité et de gouvernance privilégiés

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min	Des conditions privilégiées sont appliquées pour chaque catégorie de revenus.
Max	idem
Pourcentage maximum du projet total	idem

MONNAIE

Yen japonais	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Autre monnaie	Aucune

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT

Lié	<input checked="" type="checkbox"/>
Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>

DURÉE

Années minimum	De préférence : 15 années	Délai de grâce	5 -10
Années maximum	De préférence : 40 années	Délai prévu	Pas défini

TAUX D'INTÉRÊT

Fixe	0,01 % - 2,3 %
Variable	sans objet

REMBOURSEMENT

sans objet

GARANTIE (1)

Garantie souveraine	<input checked="" type="checkbox"/> requise
Recours au commanditaire	Sans objet
Autre garantie	Sans objet

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum	Sans objet
Levier financier maximum	Sans objet

FRAIS

Se situant entre les conditions existantes du marché et des conditions privilégiées.

Notes :

Les prêts privés consentis sans garantie souveraine sont disponibles auprès de la BAD, sous l'égide de l'Initiative pour le soutien au secteur privé africain (EPSA).

JICA – AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE

PRODUITS:	Investissement en actions <input type="checkbox"/>	Prêt privé <input type="checkbox"/>
Prêt public <input type="checkbox"/>	Crédit de développement <input type="checkbox"/>	Subvention <input checked="" type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public <input checked="" type="checkbox"/>	Privé <input checked="" type="checkbox"/>

Subvention

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT (1)

État	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/> autorisées	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
		Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (2)

Afrique : tous les pays	<input type="checkbox"/> sans objet
Pays à faible revenu	<input checked="" type="checkbox"/> autorisés

SECTEUR

Électricité : production, transport	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
TIC : télécommunications; eau : approvisionnement en volume	<input checked="" type="checkbox"/> autorisées
Transports	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiés
Pétrole et gaz, TIC téléphonie mobile et Internet, distribution de l'énergie, distribution d'eau	<input checked="" type="checkbox"/> exclus

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié
National	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé

TAILLE DU PROJET

Min	sans objet
Max	sans objet
Cible	sans objet

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min	Sans objet
Max	Sans objet
Moyen	Sans objet

CARACTÉRISTIQUE DE LA SUBVENTION

Liée	<input checked="" type="checkbox"/>	
Non liée	<input type="checkbox"/>	
Produit ponctuel	<input checked="" type="checkbox"/>	uniquement
Contribution requise	<input type="checkbox"/>	

PROCESSUS DE DEMANDE

DURÉE (3)

Min	Sans objet
Max	Sans objet
Moyenne	6 mois

Notes :

- (1) Les autorités locales peuvent faire la demande par l'intermédiaire d'entités du gouvernement central.
- (2) Seuls les pays affichant un PIB par habitant inférieur à 1 575 dollars des États-Unis sont éligibles à bénéficier de subventions.
- (3) Les demandes de subvention sont à déposer au mois de septembre et, en général, les projets sélectionnés reçoivent les subventions au mois d'avril.

KFW – BANQUE ALLEMANDE DE DEVELOPPEMENT

PRODUITS:	Investissement en actions <input type="checkbox"/>	Prêt privé <input type="checkbox"/>
Prêt public <input checked="" type="checkbox"/>	Crédit de développement <input checked="" type="checkbox"/>	Subvention <input checked="" type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public <input checked="" type="checkbox"/>	Privé <input checked="" type="checkbox"/>

Prêt public

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT		SECTEUR	
État <input checked="" type="checkbox"/>	PPP (non géré comme une entreprise privée) <input checked="" type="checkbox"/>	Administrations locales <input checked="" type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée) <input type="checkbox"/>
Entreprises publiques <input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées <input type="checkbox"/>	Exclu : République du Zimbabwe <input checked="" type="checkbox"/>	Exclu <input type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES		TAILLE DU PROJET	
Afrique du Nord <input checked="" type="checkbox"/>	Min <input type="checkbox"/>	Afrique subsaharienne <input checked="" type="checkbox"/>	Max <input type="checkbox"/>
Exclu : République du Zimbabwe <input checked="" type="checkbox"/>	Cible <input type="checkbox"/>	Infranational <input checked="" type="checkbox"/>	Pas définie <input type="checkbox"/>
TYPE DU PROJET		AUTRE	
Transfrontalier <input checked="" type="checkbox"/>	autorisé <input checked="" type="checkbox"/>	Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure <input checked="" type="checkbox"/> requis	
National <input checked="" type="checkbox"/>	autorisé <input checked="" type="checkbox"/>		
Infranational <input checked="" type="checkbox"/>	autorisé <input checked="" type="checkbox"/>		

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min De préférence : 10 millions d'euros
Max De préférence : 100 millions d'euros
Pourcentage maximum du projet total : Aucun

MONNAIE

Devise privilégiée
Monnaie locale sans objet
Autre monnaie locale Rand de l'Afrique du Sud

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT

Lié
Non lié

DURÉE

Années minimum De préférence : 5 années Délai de grâce 2-4
Années maximum De préférence : 15 années Délai prévu 10-12

TAUX D'INTÉRÊT

Fixe Conforme aux conditions du marché en vigueur.
Variable Conforme aux conditions du marché en vigueur.

REMBOURSEMENT

Constant : Privilégié
Autre : autorisé

GARANTIE

Garantie souveraine sans objet
Recours au commanditaire privilégié
Autre garantie privilégiée

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum 1:3 requis
Lever financier maximum 1:5 requis

DETTES SUBORDONNÉES

Offre ponctuelle sans objet
Offre complémentaire autorisée

FRAIS

Aux conditions du marché en vigueur.

Crédit de développement

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (non géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (1)

Afrique du Nord	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée
Pays à faible revenu	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiés

SECTEUR

Électricité : production et transport	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée
Transports : routes, voies ferrées, ports	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiés
Eau	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée
Électricité : distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée
TIC : télécommunications, Internet	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisées

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisé
National	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisé
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisé

TAILLE DU PROJET

Min	sans objet
Max	sans objet
Cible	sans objet

AUTRE

Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure requis

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min De préférence : 3 millions d'euros
Max De préférence : 40 millions d'euros
Pourcentage maximum du projet total Aucun

MONNAIE

Devise privilégiée
Monnaie locale autorisée

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT

Lié
Non lié

DURÉE

Années minimum De préférence : 8 années Délai de grâce 3-10
Années maximum De préférence : 40 années Délai prévu Pas défini

TAUX D'INTÉRÊT (2)

Fixe De faveur
Privilégié
Variable De faveur
Autre : autorisé

REMBOURSEMENT

Constant :

GARANTIE

Garantie souveraine requise
Recours au commanditaire privilégié
Autre garantie privilégiée

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum Sans objet
Lever financier maximum Sans objet

FRAIS

Inférieurs aux conditions du marché en vigueur.

Subvention

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisés
Pays à faible revenu	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiés
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée

SECTEUR

Électricité, TIC, transports, eau	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisés
Électricité : distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée
TIC : téléphonie mobile, télécommunications	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiées
Distribution d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée
Pétrole et gaz en amont	<input checked="" type="checkbox"/>	exclus

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisé
National	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisé
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisé

TAILLE DU PROJET

Min	sans objet
Max	sans objet
Cible	sans objet

AUTRE

Les projets présentés dans le cadre d'une assistance technique avec une forte probabilité de fonds de subvention. privilégiés

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min	De préférence : 3 millions d'euros
Max	De préférence : 20 millions d'euros
Moyen	De préférence : 8 millions d'euros

CARACTÉRISTIQUE DE LA SUBVENTION

Liée	<input type="checkbox"/>
Non liée	<input checked="" type="checkbox"/> requise
Produit ponctuel	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié
Contribution requise	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée

Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

TOTAL DES PRÊTS ET SUBVENTIONS EN AFRIQUE			
Pourcentage du total des investissements et des prêts dans l'infrastructure			65 %
ACTIVITÉS PAR ZONE		ACTIVITÉS PAR SECTEUR	
Afrique du Nord	45 %	Électricité	30 %
Afrique subsaharienne	55 %	Transports	25 %
		TIC	5 %
		Eau et assainissement	35 %
		Autres	5 %

Notes :

(1) Seuls les États partenaires (et les Organisations régionales) de la coopération bilatérale allemande sont éligibles : les infrastructures doivent être un champ de coopération convenu.

(2) Selon le produit, le taux d'intérêt varie entre celui de l'ADI à celui proche des conditions de marché.

KFAED – FONDS KOWEÏTIEN POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ARABE

PRODUITS:	Investissement en actions	<input type="checkbox"/>	Prêt privé	<input type="checkbox"/>	
Prêt public	<input type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input checked="" type="checkbox"/>	Subvention	<input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input checked="" type="checkbox"/>	Privé	<input type="checkbox"/>	

Crédit de développement

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
TYPE DE PROJET (1)		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	6 millions de dollars américains
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	sans objet
AUTRE			
Projet prioritaire pour l'État	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé		

Modalités et conditions

ENGAGEMENT (2)

Min	De préférence : 3 millions de dollars des États-Unis
Max	10 à 15 millions de dollars des États-Unis – Uniquement les pays du SSA
Pourcentage maximum du projet total	De préférence : 50 %

MONNAIE

Devise	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Dinar koweïtien	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié
Autre monnaie locale	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée si convertible en dinar koweïtien

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT

Lié	<input type="checkbox"/>
Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>

DURÉE (3)

Années minimum	Requis : 15	Délai de grâce	2-5
Années maximum	Requis : 20	Délai prévu	15-20

TAUX D'INTÉRÊT

Fixe	De 1 %-1,5 % à 4 %-5 %
Variable	sans objet

REMBOURSEMENT

Constant
Semestriel

GARANTIE

Garantie souveraine	<input type="checkbox"/> sans objet
Recours au commanditaire	<input type="checkbox"/> sans objet
Autre garantie	<input type="checkbox"/> sans objet

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum	Sans objet
Levier financier maximum	Sans objet

FRAIS

Les frais d'administration sont inclus dans la marge sur les taux d'intérêt (0,5 %).

Notes :

- (1) Les projets transfrontaliers doivent être financés par les deux États.
- (2) Aucun montant maximum n'est requis pour les pays de l'Afrique du Nord.
- (3) Le délai de grâce est, en général, la durée d'exécution prolongée d'une année, avec un total maximum de 5 années.

PROPARCO – SOCIETE DE PROMOTION ET DE PARTICIPATION POUR LA COOPERATION ECONOMIQUE

PRODUITS:	Investissement en actions	<input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé	<input checked="" type="checkbox"/>	
Prêt public	<input type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input type="checkbox"/>	Subvention	<input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input type="checkbox"/>	Privé	<input checked="" type="checkbox"/>	

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>	Pas privilégiés	Pétrole et gaz
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	5 millions d'euros
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	100 millions d'euros (investissement en actions)
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	Sans objet
RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL (1)		AUTRE	
10 % - 20 %		Lancement d'appel d'offres public relatif au projet Réputation de l'investisseur	

Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT

Min	Requis : 0,5 million d'euros ; de préférence : 3 millions d'euros
Max	Requis : 10 millions d'euros ; de préférence : 6 millions d'euros
Pourcentage maximum du projet total	Aucun

ACTIONNARIAT

Pourcentage minimum d'actions ordinaires	De préférence : 5 %
Pourcentage maximum d'actions ordinaires	De préférence : 20 %
Actionnariat minoritaire	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Ne pas être l'actionnaire le plus important	<input checked="" type="checkbox"/> requis

DROITS

Droits de vote	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Représentation au Conseil d'administration	<input checked="" type="checkbox"/> Parfois
Modification du contrôle et de l'actionnariat	<input checked="" type="checkbox"/> requise

DÉLAI DE DÉTENTION

Années minimum	De préférence : 5 années	Délai prévu	4 à 7 années
Années maximum	De préférence : 7 années		

STRATÉGIE DE SORTIE

Offre publique de vente	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Vente privée	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Rachat des actions par la société	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Détention des actions jusqu'à leur rachat	<input checked="" type="checkbox"/> peu probable

PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES

Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

Prêt privé

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

- | | | | |
|-------------------------|--------------------------|--|-------------------------------------|
| État | <input type="checkbox"/> | PPP (tout type) | <input type="checkbox"/> |
| Administrations locales | <input type="checkbox"/> | PPP (géré comme une entreprise privée) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Entreprises publiques | <input type="checkbox"/> | Entités privées | <input checked="" type="checkbox"/> |

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Afrique : tous les pays privilégiés | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Afrique du Nord | <input type="checkbox"/> |

SECTEUR

Tous les secteurs

TYPE DU PROJET

- | | |
|-----------------|--|
| Transfrontalier | <input checked="" type="checkbox"/> autorisé |
| National | <input checked="" type="checkbox"/> autorisé |
| Infranational | <input checked="" type="checkbox"/> autorisé |

TAILLE DU PROJET

Min	5 millions d'euros
Max	100 millions d'euros (investissement en actions)
Cible	Sans objet

AUTRE

Projet prioritaire pour l'État

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min Requis : 7 millions d'euros ; de préférence : 10 millions d'euros
Max Requis : 50 millions d'euros ; de préférence : 20 millions d'euros
Pourcentage maximum du projet total Aucun

MONNAIE

Devise autorisée
Euro privilégiée
Autre monnaie locale autorisée si convertible/swap

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT

Lié
Non lié

DURÉE

Années minimum De préférence : 5 années Délai de grâce 2-4
Années maximum De préférence : 15 années Délai prévu 10-12

TAUX D'INTÉRÊT

Fixe Libor/Euribor (équivalent swap)
+1 % -5 %
Variable Libor/Euribor +1 % -5 %

REMBOURSEMENT

Constant : privilégié
Autre : autorisé

GARANTIE

Garantie souveraine sans objet
Recours au commanditaire sans objet
Autre garantie requise

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum Sans objet
Lever financier maximum Sans objet
Dettes subordonnées
Offre ponctuelle autorisée
Offre complémentaire autorisée
Exemples : Prêts convertibles, prêts avec warrants, prêts avec participation aux bénéfices

FRAIS

Aux conditions du marché en vigueur. Exemple : Frais d'ouverture du dossier : 1 % du prêt total.
Commission d'engagement : de 0,5 à 1 % du montant non versé :

Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

TOTAL DES INVESTISSEMENTS ET DES PRÊTS DANS LE MONDE ENTIER

Pourcentage du total des investissements et des prêts dans l'infrastructure 35 %

ACTIVITÉS PAR ZONE

Afrique du Nord	25 %
Afrique subsaharienne	25 %
Reste du monde	50 %

ACTIVITÉS PAR SECTEUR

Électricité	40 %
Pétrole et gaz	5 %
TIC	40 %
Transports	10 %
Eau et assainissement	5 %

PROCESSUS DE DEMANDE

DURÉE

Min	3 mois
Max	1 année
Moyenne	6 mois

Notes :

(1) Un rendement de 10 % environ peut être accepté pour un projet ayant un fort impact socio-économique. Il est, en général, associé à une stratégie de sortie claire et simple.

BIRD ET ADI – BANQUE MONDIALE (1)

PRODUITS:	Investissement en actions	<input type="checkbox"/>	Prêt privé	<input type="checkbox"/>	
Prêt public	<input checked="" type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input checked="" type="checkbox"/>	Subvention	<input checked="" type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input checked="" type="checkbox"/>	Privé	<input checked="" type="checkbox"/>	

Prêt public (2)

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (non géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (3)		SECTEUR	
Tous les pays d'Afrique	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	sans objet
AUTRE			
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure <input checked="" type="checkbox"/> requis			

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min Sans objet
Max Sans objet
Pourcentage maximum du projet total : Sans objet

MONNAIE

Devise privilégiée
Monnaie locale autorisée

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT

Lié
Non lié

DURÉE

Années minimum Pas définies Délai de grâce 3-5
Années maximum 25 années Délai prévu Pas défini

TAUX D'INTÉRÊT (4)

Fixe Taux du Libor à 6 mois + spread fixe
Variable 6 mois + spread variable

REMBOURSEMENT (5)

Variable

GARANTIE

Garantie souveraine Sans objet
Recours au commanditaire Sans objet
Autre garantie Sans objet

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum Sans objet
Lever financier maximum Sans objet

DETTES SUBORDONNÉES

Offre ponctuelle Sans objet
Offre complémentaire Sans objet

FRAIS

Frais d'ouverture du dossier : 1 % du montant du prêt ; frais d'engagement : 0,75 % du montant non versé.

Crédit de développement (2)

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (non géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (3)

Tous les pays d'Afrique autorisés

SECTEUR

Tous les secteurs autorisés

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé

TAILLE DU PROJET

Min	Sans objet
Max	Sans objet
Cible	Sans objet

AUTRE

Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure Sans objet

Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min	Pas défini
Max	Pas défini
Pourcentage maximum du projet total	Aucun

MONNAIE

Devise	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Monnaie locale	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Durée	
Années minimum	Pas définies
Années maximum	35 à 40 années

CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT

Lié	<input type="checkbox"/>
Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
Délai de grâce	10
Délai prévu	Pas défini

TAUX D'INTÉRÊT (5)

Fixe	Aucun taux d'intérêt
Variable	Aucun taux d'intérêt

REMBOURSEMENT (6)

Prédéfini :	<input checked="" type="checkbox"/>
-------------	-------------------------------------

GARANTIE

Garantie souveraine	<input type="checkbox"/> sans objet
Recours au commanditaire	Sans objet
Autre garantie	Sans objet

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Ratio de couverture des intérêts minimum	Sans objet
Levier financier maximum	Sans objet

FRAIS

Commission d'engagement : 0,20 % du montant du prêt non versé. 0,75 % de frais de service sur le solde de l'encours de crédit.

Subvention (2)

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES			
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisés	
SECTEUR			
Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisés	
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/>	Min	Sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/>	Max	Sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/>	Cible	Sans objet
AUTRE			
Subventions consenties au titre de l'amélioration de l'approvisionnement de l'eau et de l'assainissement <input checked="" type="checkbox"/> privilégiées			

Modalités et conditions

ENGAGEMENT	
Min	Sans objet
Max	Sans objet
Moyen	Sans objet
CARACTÉRISTIQUE DE LA SUBVENTION	
Non liée	autorisée
Produit ponctuel	Sans objet
Contribution requise	Sans objet

Notes :

- (1) Source : information publique disponible.
- (2) La BIRD propose principalement des prêts publics. L'ADI propose principalement des crédits de développement et des subventions.
- (3) Les modalités de remboursement des prêts à taux variable sont en fonction des critères pays.
- (4) Tous les pays qui ne sont pas en retard de paiement avec la Banque Mondiale.
- (5) Au 11 août 2006, la marge nette du Libor était de 0,14 % pour les prêts à taux variable et de 0,25 % pour les prêts à taux fixe.
- (6) Les remboursements du capital varient entre 2 % et 10 % du montant du prêt, selon le produit. En général, des remboursements constants de 2 % dès l'année 11 jusqu'à l'année 20 et de 4 % de l'année 20 à l'année 40.

ÉTAPE 6: LISTE DES CONTACTS

Coordonnées du Consortium pour les infrastructures en Afrique

NOM DU CONTACT	COORDONNÉES	
Secrétariat du Consortium pour les infrastructures en Afrique	Site Web : www.icafrica.org Banque Africaine de Développement Immeuble ATR BP 323 - 1002 Tunis Belvédère Tunisie Fax : +1 216 71 10 3788	

Coordonnées des IFI

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	COORDONNÉES	
ACTIS	Site Web : www.act.is 2 More London Riverside Londres SE1 2JT Royaume-Uni Téléphone : +44 20 7234 5000 Fax : +44 20 7234 5010 E-mail : info@act.is	
BAD, la Banque Africaine de Développement	Site Web : www.afdb.org Immeuble ATR BP. 323 1002 Tunis Belvédère Tunisie Tél : +216 71333511 Fax : +216 71351933	
AFD Agence Française de Développement	Site Web : www.afd.fr 5, rue Roland Barthes 75598 PARIS Cedex 12 France Tél : + 33 1 53 44 31 31 Fax : + 33 1 44 87 99 39	

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT**COORDONNÉES**

Facilité d'Investissement
de Cotonou

Site Web : www.eib.org
Banque Européenne d'Investissement
ACP department
Tél : (+352) 4379 3130,
Fax : (+352) 4379 3189

DEG
Société Allemande
d'Investissements et de
Développement

Site Web : www.deginvest.de
Belvederestasse 40
50933 Köln, Cologne
Postfach 450340
50878 Köln, Cologne
Tél : + 49 221 4986 0
Fax : + 49 221 4986 1290
E-mail : df@deginvest.de

Stephan
Diefenthal

Département
Nouveaux
projets
Afrique

DGCS
Direction Générale
de la Coopération
au Développement

Site Web : www.esteri.it
Piazzale della farnesina, 1
00194 Rome

Ufficio Africa Sub Sahara
Tél : +39 06 36912789
Fax : +39 06 3240206

Ufficio Africa Nord
Tél : +39 06 36914110
Fax : +39 06 3235980

EADB
Banque de développement
de l'Afrique de l'Est

Site Web : www.eadb.org
4 Nile Avenue
P.O.Box 7128
Kampala
Ouganda
Tél : 256 41 259763
E-mail : dg@eadb.org

EAIF
Fonds de Développement
des Infrastructures de
l'Afrique Émergente

Site Web : www.emergingafricafund.com
4ème étage, Les Jamalacs
Rue du Vieux Conseil
Port Louis
République de Maurice
PO Box 1016
Tél : (+230) 202 4200
Fax : (+230) 202 4210

Contact

Conseiller
de l'Afrique
Émergente
Voir
ci-dessous

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT**COORDONNÉES**

Conseiller de l'Afrique
Émergente

Site Web : www.emergingafricafund.com
Standard Bank PLC
Cannon Bridge House
25 Dowgate Hill
Royaume-Uni
Tél : (44) 2078152785
Fax : (44) 2078152789

Sofia Bianchi

Conseillère
financière
principale

BEI
Banque Européenne
d'Investissement

Site Web : www.eib.org
ACP department
Tél : (+352) 4379 3130,
Fax : (+352) 4379 3189

FMO
Société Néerlandaise
pour le Financement
du Développement

Site Web : www.fmo.nl
Anna van saksenlaan 71
PO Box 93060
2509 AB La Haye
Pays-Bas
Tél : +31 70314 9552
Fax : +31 70314 97 56
E-mail : fom@fmo.nl

Globeleq

Site Web : www.globeleq.com
2 More London Riverside
Londres SE1 2JT
Royaume-Uni
Tél : +44 (0)20 7 234 5400
Fax : +44 (0)20 7 234 5486

GPOBA
Partenariat Mondial
pour l'Aide Basée
sur les Résultats

Site Web : www.gpoba.org
Banque Mondiale –
Attn : GPOBA
Mailstop : H3-300, 600 19th Street, NW,
Washington, DC 20433, USA
Tél : + 1 202 473 2163
Fax : + 1 202 522 3481

Patricia
Veevers-
Carter

Directrice de
programme

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT**COORDONNÉES**

IFC
Société Financière
Internationale

Site Web : www.ifc.org
Corporate Relations Unit
2121 Pennsylvania Avenue, NW
Washington, DC 20433 USA
Tél : (202) 473 3800
Webmaster@ifc.org

IFC Fonds Municipal

Site Web : www.ifc.org/municipalfund
Corporate Relations Unit
2121, Pennsylvania Ave., N.W., Mail stop
number F3K-308, Washington D.C., USA
Tél : +1 (202) 473-3800
Fax : +1 202 974 4310
E-mail : webmaster@ifc.org

JBIC
Banque Japonaise
pour la Coopération
Internationale

Site Web : www.jbic.go.jp
41, Ohtemachi 1-chome,
Chiyoda-ku, Tokyo 100-8144,
Japon
Tél : 03(5218)3101
Fax : 03(5218)3955

JICA
Agence Japonaise de
Coopération Internationale,
Service Afrique

Site Web : www.jica.go.jp
6th-13th floors,
Shinjuku Maynds Tower
2-1-1 Yoyogi, Shibuya-ku,
Tokyo 151-8558 Japon
Tél : +81-3-5352-5621
Fax : +81 3 5352 5114

KfW
Banque Allemande
de Développement

Site Web : www.kfw-entwicklungsbank.de
Palmengartenstrasse 5-9
60325 Frankfurt am Main
Tél : +49 69 7431-0
Fax : +49 69 7431-2944
E-mail : info@kfw-Entwicklungsbank.de

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT**COORDONNÉES****KFAED**

Fonds Koweïtien pour
le Développement
Économique Arabe

Site Web : www.kuwait-fund.org
Mirqab
Mubarak Al-Kabeer St.
Kuwait City
P.O. Box 2921 Safat 13030 Kuwait
État du Koweït
Tél : (+965) 2999000
Service des investissements –
Fax : (+965) 2999390
Service des décaissements –
Fax : (+965) 2999490

PROPARCO

Société de Promotion
et de Participation pour la
Coopération économique

Site Web : www.proparco.fr
5, rue Roland Barthes
75598 PARIS Cedex 12 France
Tél : +33 1 53 44 34 85
Fax : +33 1 53 44 38 38
E-mail : infrapro@afd.fr

Jérôme
Bertrand-
Hardy

Responsable
du service
Infrastructures
et Mines

BIRD

Banque internationale pour la
reconstruction et le développement
Site Web : www.worldbank.org
Banking and Debt management Group
1818 H Street, NW
Washington, DC 20433
USA
Tél : + (202) 458 1122
Fax : +(202) 522 2102
Email : bdm@worldbank.org

